

Horaires des prières
Fajr : 04h15 Dohr : 12h45
Asr : 16h32 Maghreb : 19h41 Isha : 21h10

Iftar : 19h41
Imsak : 04h06

MÉTÉO

Alger	: 25°	15°
Oran	: 29°	15°
Annaba	: 25°	12°
Béjaïa	: 21°	08°
Tamanrasset:	37°	21°

www.dknews-dz.com

DIPLOMATIE
Entretiens téléphoniques entre M. Boukadoum et ses homologues sud-africain, libyen, tunisien et français

P. 24

AUDIOVISUEL/ARAV
L'ARAV appelle au respect de l'éthique professionnelle

P. 24

NAUFRAGE D'UN BATEAU DE PÊCHE AU LARGE D'EL-DJAMILA (ALGER)
4 marins morts, le capitaine rescapé

P. 24

CELEBRATION DE LA FETE DU 1^{er} MAI

Sur fond de confinement et de mesures d'urgence

Les travailleurs algériens ont célébré, hier, leur fête dans le contexte particulier des mesures prises pour lutter contre le coronavirus. La majorité d'entre eux sont réduits au télétravail, tandis que les travailleuses ayant des enfants en bas âge sont démobilisées avec maintien de salaires. A l'occasion, le président Tebboune a adressé un message aux travailleurs algériens les incitant œuvrer à la réhabilitation du travail, indiquant que "notre pays est appelé aujourd'hui à rendre au travail ses lettres de noblesse".

P.p 3-24

DKnews



PROMOTION DES REVUES SCIENTIFIQUES NATIONALES

Pr Chitour : "plus de 90 titres retenus sur 500"

P. 4

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATION

Le ministre insiste sur l'utilisation du paiement électronique

P. 4

PÉTROLE

Le Brent à plus de 26 dollars à Londres

P. 7

SANTÉ

CANCERS DU NEZ, DE LA BOUCHE ET DE LA GORGE

Peut-on les dépister ?

P.p 12-13

FOOTBALL

L1 ET L2-SAISON 2019-2020

La suite se déroulera sur une période de 8 semaines (FAF)

P. 21



CONFINEMENT

Des artistes s'associent dans un clip

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Saisie de 98 kg de kif traité à Naâma et des denrées alimentaires à Bordj Badji Mokhtar et In-Guezzam

P. 24

COMMÉMORATION - TISSEMSILT 59^{ème} anniversaire de la mort du commandant Djillali Boudernane



La wilaya de Tissemsilt a commémoré, jeudi, le 59^{ème} anniversaire de la mort du chahid commandant Djillali Boudernane.

La cérémonie de commémoration de cet anniversaire, qui a eu lieu dans la commune de Theniet El Had lieu de naissance du chahid, a été marquée par un recueillement à la mémoire des martyrs et dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative, en présence des autorités locales et de représentants de la kasma locale de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM).

Le Chahid Djillali Boudernane, né en 1934 au village de Ouled Yahia (commune de Theniet El Had), a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957 assumant plusieurs responsabilités dans la zone 3 de la wilaya IV historique.

Il a mené plusieurs batailles dont celle de Oued Bounah au mont Amrouna de Theniet El Had en 1958 où neuf moudjahidine sont tombés au champ d'honneur, un avion d'exploration de l'ennemi a été détruit et 50 soldats français, dont un capitaine sont morts.

Djillali Boudernane fut arrêté par les forces coloniales françaises dans la région de Zeddin (Ain Defla) et décéda chahid le 30 avril 1961, après avoir subi toutes les formes de tortures.

UNIVERSITÉ D'ORAN 1 87 % des cours programmés sont présentés via la plate-forme électronique



Quelque 2.610 cours ont été présentés via la plate-forme électronique de l'université d'Oran 1 "Ahmed Benbella" depuis le lancement de l'opération le 25 mars dernier, soit 87 % des cours programmés pour le deuxième semestre.

Le responsable de communication à l'université précitée, Morsli Laredj, a indiqué que ce chiffre a été enregistré au 27 avril sur cette plate-forme utilisée dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du coronavirus, dont 1.430 cours pour la licence, 1.169 pour les master et 11 pour les doctorants.

A travers cette plate-forme électronique, 49 forums ont été organisés entre les professeurs et les étudiants de la Faculté des sciences de la nature et vie et du Département d'Informatique.

Les cours et travaux dirigés et pratiques (TD) et (TP) ont été présentés par 900 enseignants des instituts et facultés de l'université d'Oran 1 aux 5.524 étudiants dont 380 étrangers inscrits sur l'espace de la plate-forme d'enseignement à distance.

Les dossiers de cours ont été mis en ligne avec diverses techniques utilisées dans ce domaine, notamment des transcriptions écrites ou des vidéos enregistrées.

Un total de 12.934 téléchargements de cours et de travaux dirigés ont été recensés par des étudiants au cours de la période précitée.

L'université d'Oran 1 compte cinq facultés, à savoir de médecine, des sciences humaines, sciences islamiques, sciences appliquées, sciences de la nature et vie, des lettres arabes et des arts et l'institut des sciences et techniques pratiques et de traduction.

CORONAVIRUS - TÉLÉCOMMUNICATIONS Algérie Télécom reconduit ses dispositions jusqu'à la fin du confinement



Algérie Télécom a annoncé jeudi que toutes ses dispositions prévues dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19 sont reconduites jusqu'à la fin de la période de confinement.

"Désormais, tous les clients Idoom ADSL et Idoom fibre pourront bénéficier jusqu'à 6 jours de connexion gratuites supplémentaires", précise la même source.

Cette offre est valable pour les rechargements utilisant le paiement électronique via la carte électronique Edahabia ou la carte interbancaire (CIB) à partir de l'espace client <https://ec.at.dz> et l'application mobile.

Elle est aussi valable pour ceux utilisant les cartes de recharge en appelant le 1500 à partir d'une ligne fixe ou mobile.

Pour toute information, Algérie Télécom invite ses abonnés à contacter le service client en composant le 12 ou à consulter son site internet sur : www.at.dz.

AIN TÉMOUCHENT Incendie à l'hôpital de Hammam Bouhadjar, pas de victimes

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de mercredi à jeudi au bloc de maternité de l'établissement public hospitalier (EPH) "Sidi Abed" dans la commune de Hammam Bouhadjar (Ain Témouchent) sans causer de pertes humaines, a-t-on appris du directeur de wilaya de la protection civile le commandant Mourad Bensalem.

Les services de la protection civile sont intervenus rapidement pour éteindre le feu et empêcher les flammes de s'étendre à d'autres salles du bloc de maternité, a-t-il dit.

La chambre où s'était déclaré l'incendie était vide.

Aucune malade ou bébé ne s'y trouvaient, a-t-il fait savoir, indiquant que le feu a détruit des lits et du matériel.

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'incendie serait causé par un court circuit.

Les services de la sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

LUTTE CONTRE LE CRIME

Arrestation à Alger d'une bande de malfaiteurs pour vol par effraction pendant le confinement

Les services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé une bande composée de quatre (4) personnes ayant volé des bijoux et des appareils électroménagers dans un domicile pendant le confinement, a indiqué la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) jeudi dans un communiqué.

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger ont réussi à "démanteler une association de malfaiteurs impliqués dans un délit de vol par effraction et escalade dans un domicile, avec dissimulation d'objets volés et violation des procédures de confinement", a indiqué la même source.

"Les membres de la bande se sont emparés d'une quantité de bijoux, appareils électroménagers, équipement mécanique et matériel de construction", lit-

WILAYA D'ALGER 6 bureaux de poste mobiles en activité durant le mois sacré



Algérie poste a mobilisé six (06) bureaux de poste mobiles, sillonnant depuis le début du mois de Ramadhan, toutes les circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger, pour faciliter aux citoyens les transactions postales, et ce, dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du Covid-19, a indiqué jeudi le chargé de communication par intérim de cette entreprise. Ces bureaux de poste relevant des trois directions (Est, Ouest et centre) sont des guichets mobiles permettant aux clients d'effectuer leurs transactions postales sans avoir à se déplacer aux bureaux de poste, notamment en cette conjoncture exceptionnelle qui nécessite le respect des règles d'hygiène et de distanciation sociale, a-t-il ajouté.

Il a souligné que les bureaux mobiles sont raccordés au réseau Internet et surveillés par des caméras de surveillance, disposant également d'un passage facilitant l'accès pour les personnes aux besoins spécifiques et ce dans le souci de fournir des services de qualité au profit des clients comparables à ceux fournis au niveau des bureaux de poste d'Alger.

SANTÉ - MILA Des bienfaiteurs prennent en charge l'extension de l'hôpital "frères Tobal"

Des bienfaiteurs de la wilaya de Mila ont pris en charge l'opération d'extension pour 30 lits supplémentaires de l'établissement public hospitalier, EPH-Frères Tobal du chef-lieu de wilaya, a déclaré jeudi le directeur de l'établissement, Hocine Bouraoui.

Selon le même cadre, la crise sanitaire liée à l'épidémie du coronavirus a poussé l'administration de cet hôpital à contacter des donateurs et hommes d'affaires qui ont accepté de se charger de cette extension qui consiste à réaménager l'ancien siège de la direction de la santé attenante à l'hôpital pour le réserver à l'accueil des cas confirmés et suspects d'atteinte par le Covid-19 avec une capacité de 30 lits.

Les travaux ont ainsi commencé début avril et touchent actuellement à leur fin, a-t-il fait savoir, précisant que cette opération de solidarité a mis aussi à contribution des artisans qui se sont chargés notamment des travaux de plomberie, de peinture et d'électricité. Un homme d'affaire de la wilaya s'est ainsi chargé de fournir pour 15 millions DA tous les équipements nécessaires incluant deux respirateurs de réanimation, a-t-on indiqué. Cet accord portera la capacité d'accueil de l'hôpital à 120 lits répartis sur ses divers services dont ceux des maladies infectieuses, d'hémodialyse, de l'hôpital du jour et de médecine in-

on dans le communiqué.

Traité par l'équipe de la police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Bab El Oued, cette affaire a permis d'arrêter les "4 individus suspects, âgés entre 20 et 36 ans, ayant commis un vol par effraction et escalade dans un domicile, et se sont emparés d'une quantité de bijoux d'acier jaune, un (1) ordinateur portable, cinq (5) téléviseurs, quatorze (14) appareils de grand calibre d'ordre industriel mécanique et accessoires et une somme d'argent de 32.500 DA", a indiqué la même source.

Les recherches approfondies ont permis de récupérer la majorité des objets volés suite à des perquisitions menées sur mandat du procureur de la république territorialement compétent.

FÊTE DU 1ER MAI Une célébration sur fond de confinement et de mesures d'urgence

L'Algérie, à l'instar des autres pays du monde, célèbre vendredi la journée internationale du travail dans des conditions inédites, marquées par la propagation du coronavirus, une pandémie mondiale ravageuse qui a poussé le gouvernement à prendre des mesures urgentes pour contenir son impact sur le travailleur et l'entreprise.

Face à cette crise sanitaire, l'Algérie, dès l'apparition des premiers cas de coronavirus, a pris les mesures nécessaires pour préserver la vie des citoyens en général et des travailleurs en particulier, en imposant notamment un confinement graduel dans plusieurs wilayas.

La Journée internationale du travail, qui rend hommage aux luttes du mouvement ouvrier à la fin du 19^{ème} siècle pour obtenir la journée de huit heures, après le massacre de Haymarket Square à Chicago (Etats-Unis), le 4 mai 1886, est célébrée cette année en Algérie au moment où la majorité des travailleurs recourent au télétravail et où 50% des employés et l'ensemble des travailleuses ayant des enfants en bas âge sont démobilisés à cause de la pandémie du Coronavirus.

Cette démobilisation des travailleurs afin de les protéger contre la pandémie, décidée la mi mars dernier par le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, a été accompagnée par une autre décision portant sur le maintien des salaires des employés confinés.

En outre, les activités accueillant le public et à forte concentration de personnes, ainsi que celles pouvant être des vecteurs de transmission du virus ont été fermées avant qu'une partie de ces activités ne soit autorisée à la reprise sous des conditions fermes fixées par arrêté interministériel.

Conjoncture oblige, les employés des services vitaux nécessaires ont été exclus de cette décision.

Se trouvant au premier rang de la lutte contre la pandémie, les travailleurs du secteur de la santé contiennent ainsi à assurer leur mission.

En guise de reconnaissance envers ce corps, le président Tebboune a décidé de faire profiter tous les travailleurs de la Santé d'une prime exceptionnelle allant de



10.000 DA à 40.000 DA, en plus d'autres mesures d'encouragement. Lors d'une récente visite au centre hospitalo-universitaire de Beni Messous à Alger, le président de la République a annoncé que l'ensemble des praticiens de la santé ayant travaillé deux mois dans la lutte contre le Coronavirus allait bénéficier d'une année d'ancienneté dans le calcul de l'âge de départ en retraite.

Il a même fait part de sa disponibilité à aller "le plus loin possible" dans la prise en charge des préoccupations des corps médical et paramédical, dans la mesure des moyens financiers et des lois en vigueur.

Cependant, si le confinement, appliqué en Algérie, mais également dans le monde, s'avère un moyen efficace pour contenir la propagation du virus, ses répercussions sur l'emploi s'annoncent lourdes, d'où les mesures urgentes prises par le président de la République et le Gouvernement pour soulager les entreprises et tenter de préserver les postes d'emploi.

En effet le confinement décidé par les pouvoirs publics pour la prévention contre la pandémie, a "directement impacté la vie économique et l'emploi, ce qui nécessite une solidarité nationale d'envergure pour le maintien de l'activité économique, la préservation de

l'emploi et la prise par l'Etat de mesures de régulation", soulignait le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Dans ce cadre, M. Djerad a décidé la suspension de l'application des pénalités de retard sur les entreprises, afin d'atténuer les effets des mesures de prévention et de lutte contre le COVID-19 sur l'outil national de réalisation.

Des mesures d'ordre fiscal, parafiscal et d'emprunts ont été ainsi prises au profit des entreprises en difficulté.

Le ministère des Finances a, de son côté, annoncé plusieurs mesures de facilitations fiscales au profit des entreprises nationales impactées par la pandémie, dont le report des déclarations fiscales, la reconduction du report du paiement du premier acompte provisionnel IRG/IBS, le rééchelonnement du paiement de la dette fiscale et la suspension de l'imposition des bénéfices non affectés des exercices 2016 et suivants.

Concertations avec les travailleurs pour évaluer l'impact de la crise

Et pour impliquer les entreprises et les travailleurs dans la démarche de sortie de crise, le Premier ministre a instruit les membres du gouvernement de lancer des concertations sectorielles avec les organisations patronales et les syndicats des tra-

vailleurs pour évaluer et contenir l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'entreprise et la vie économique.

Dans une correspondance du Premier ministre, les ministres ont été instruits de procéder chacun dans son domaine d'activité, "à une consultation avec les organisations patronales et les syndicats des travailleurs afin de proposer les éléments de la stratégie nationale de prévention de la discrimination et du discours de haine et de contribuer à sa mise en œuvre, en coordination avec les autorités publiques compétentes, les différents intervenants dans ce domaine et la société civile".

Sa mission porte, en outre, sur la "détection précoce" des actes de discrimination et de discours de haine et d'en "alerter" les autorités concernées, et aussi "informer" les autorités judiciaires compétentes des actes dont il prend connaissance, susceptibles de constituer l'une des infractions prévues par la présente loi.

Il s'agit, également, de "donner des avis ou des recommandations" sur toute question relative à la discrimination et au discours de haine, "évaluer, périodiquement", les instruments juridiques et les mesures administratives dans le domaine de la prévention de la discrimination et du discours de haine ainsi que leur efficacité.

L'organisme a pour tâche, également, de "fixer les normes et méthodes" de prévention de la discrimination et du discours de haine ainsi que du "développement de l'expertise nationale" dans ce domaine.

Il a doit, dans le même cadre, "élaborer des programmes de sensibilisation, de dynamiser et de coordonner les opérations d'information des dangers de la discrimination et du discours de haine et de leurs effets sur la société, collecter et centraliser les données relatives à la discrimination et au discours de haine".

L'organisme a aussi pour tâche d'"élaborer des études et des recherches dans le domaine de la prévention de la discrimination et du discours de haine, présenter toute proposition susceptible de simplifier et d'améliorer le cadre normatif national relatif à la prévention de la discrimination et du discours de haine".

"Développer la coopération et l'échange d'informations avec les différentes institutions nationales et étrangères exerçant dans ce domaine", figure également parmi les missions de l'observatoire qui "peut demander, à toute administration, institution, organisme ou service, toute information ou document nécessaire à l'accomplissement de ses missions, lesquels sont tenus de répondre à ses correspondances, dans un délai, maximum, de trente (30) jours".

L'observatoire est composé de "six (6) membres parmi les compétences nationales, choisies par le Président de la République, un représentant du Conseil supérieur de la langue arabe, un représentant du Haut-commissariat à l'amazighité, un représentant du Conseil national des droits de l'Homme, un représentant de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance, un représentant du conseil national des personnes handicapées".

Il est composé également d'un représentant de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, quatre (4) représentants d'associations exerçant dans le domaine d'intervention de l'observatoire, proposés par les associations dont ils relèvent".

LOI La loi sur la lutte contre la discrimination et le discours de haine publiée au Journal officiel

La loi relative à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine, portant notamment création d'un "observatoire national de la prévention de la discrimination et du discours de haine", a été publiée dans le dernier numéro du Journal officiel.

Placé auprès du Président de la République, cet observatoire "est chargé de la détection et de l'analyse de toutes les formes et aspects de la discrimination et du discours de haine, d'en rechercher les causes et de proposer les mesures et procédures nécessaires à leur prévention", précise la même source.

Dans ce cadre, l'organisme est chargé, notamment de "proposer les éléments de la stratégie nationale de prévention de la discrimination et du discours de haine et de contribuer à sa mise en œuvre, en coordination avec les autorités publiques compétentes, les différents intervenants dans ce domaine et la société civile".

Il s'agit, également, de "donner des avis ou des recommandations" sur toute question relative à la discrimination et au discours de haine, "évaluer, périodiquement", les instruments juridiques et les mesures administratives dans le domaine de la prévention de la discrimination et du discours de haine ainsi que leur efficacité.

L'organisme a pour tâche, également, de "fixer les normes et méthodes" de prévention de la discrimination et du discours de haine ainsi que du "développement de l'expertise nationale" dans ce domaine.

Il a doit, dans le même cadre, "élaborer des programmes de sensibilisation, de dynamiser et de coordonner les opérations d'information des dangers de la discrimination et du discours de haine et de leurs effets sur la société, collecter et centraliser les données relatives à la discrimination et au discours de haine".

L'organisme a aussi pour tâche d'"élaborer des études et des recherches dans le domaine de la prévention de la discrimination et du discours de haine, présenter toute proposition susceptible de simplifier et d'améliorer le cadre normatif national relatif à la prévention de la discrimination et du discours de haine".

"Développer la coopération et l'échange d'informations avec les différentes institutions nationales et étrangères exerçant dans ce domaine", figure également parmi les missions de l'observatoire qui "peut demander, à toute administration, institution, organisme ou service, toute information ou document nécessaire à l'accomplissement de ses missions, lesquels sont tenus de répondre à ses correspondances, dans un délai, maximum, de trente (30) jours".

L'observatoire est composé de "six (6) membres parmi les compétences nationales, choisies par le Président de la République, un représentant du Conseil supérieur de la langue arabe, un représentant du Haut-commissariat à l'amazighité, un représentant du Conseil national des droits de l'Homme, un représentant de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance, un représentant du conseil national des personnes handicapées".

Il est composé également d'un représentant de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, quatre (4) représentants d'associations exerçant dans le domaine d'intervention de l'observatoire, proposés par les associations dont ils relèvent".

Les membres de cet organisme "sont désignés, par décret présidentiel, pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable une seule (1) fois".

"Les membres de l'observatoire élisent, dès leur installation, le président de l'observatoire.

Le mandat du président est incompatible avec l'exercice de tout mandat électif, de toute fonction ou toute autre activité professionnelle".

Par ailleurs, l'observatoire "soumet au président de la République, un rapport annuel qui comprend, notamment, l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale de la prévention de la discrimination et du discours de haine ainsi que ses propositions et recommandations pour renforcer et promouvoir les mécanismes nationaux en vigueur en la matière.

Il se charge de le publier et d'informer l'opinion publique de sa teneur, conformément aux modalités fixées dans son règlement intérieur".

AUDIOVISUEL

L'ARAV appelle au respect de l'éthique professionnelle

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a appelé, jeudi au strict respect de l'éthique professionnelle et des règles juridiques et réglementaires de la profession, mettant en garde que tout manquement pourrait entraîner le retrait de l'autorisation d'exercer l'activité audiovisuelle octroyée par le ministère de la Communication aux chaînes de télévision de droit étranger. Dans un communiqué conjoint du président de l'ARAV et du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, l'ARAV a rappelé aux chaînes de télévision l'impératif "de se conformer strictement aux observations et recommandations émises dans ses communiqués du 23/03/2020 et du 22/04/2020".

L'ARAV qui rappelle avoir salué "les efforts consentis par ces chaînes dans la couverture et le traitement médiatique de la pandémie du Covid-19", déplore "des dépassements professionnels attentant à la morale, lors de la diffusion par certains chaînes de programmes médiocres et immoraux durant le mois de Ramadan, ce qui a amené l'ARAV à adresser des avertissements à ces chaînes en vue de mettre fin à ces dérapages qui ne servent guère la scène médiatique, et le rôle qui incombe aux médias, à savoir la promotion de la créativité intellectuelle et artistique dans le respect des fondements et principes de la société et les valeurs religieuses et nationales". L'ARAV invite

également les autres chaînes à "bannir, dans leurs programmes pour le mois de Ramadan, toute forme de violence, à respecter les principes de la profession et raffiner les goûts", appelant à prendre les mesures appropriées pour faciliter l'accès des personnes aux besoins spécifiques aux programmes audiovisuels". Elle affirme également "être déterminée à promouvoir et réguler la scène audiovisuelle conformément à l'éthique de la profession, mettant en garde contre tout manquement qui pourrait induire un recours au retrait de l'autorisation d'exercer l'activité audiovisuelle accordée par le ministère de la Communication aux chaînes de télévision de droit étranger.

AGRICULTURE Installation et lancement de l'activité de six unités de recherche

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a procédé jeudi à Alger à l'installation de six (6) unités de recherche dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur agricole avec l'appui de la recherche scientifique.

En collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ces unités ont pour objectif de valoriser les activités de recherche, de traiter l'ensemble des problématiques liées au développement agricole et rural, notamment à travers le développement de la productivité.

Lors d'un point de presse en marge de cette installation, M.

Omari a fait savoir qu'il s'agira également de travailler sur l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et des terres et sur la mise en œuvre des énergies renouvelables dans le secteur.

"Ces unités doivent soutenir les capacités productives du pays en exploitant l'ensemble des capacités scientifiques et juvéniles", a expliqué le ministre.

Parmi ces unités de recherche, deux (2) ont été créées auprès de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV).

La première est dédiée au développement des stratégies de surveillance et de détection des fléaux agricoles, la seconde traite du développement de nouvelles techniques de protection phytosanitaire des cultures.

Une unité de recherche sur le développement des grandes cultures a été créée auprès de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC).

Une unité de recherche sur la communication et l'appui conseil en milieu agricole et rural a été créée auprès de l'Institut national de vulgarisation agricole (INVA).

Une autre unité dédiée à l'amélioration de la production, de la productivité et de la qualité des produits arboricoles et viticoles a été créée auprès de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV).

Enfin, une unité a été créée auprès de l'Institut technique des cultures maraichères et industrielles (ITCMD) dédiée au système de production sous abris.

Selon M.

Omari, il s'agit de six premières unités, huit (8) autres unités de recherche seront aussi installées dans les prochains jours auprès d'autres instituts.

De nouvelles unités seront également créées au niveau des groupes économiques et des offices.

Interrogé par la presse sur la gestion et le contrôle des prix des produits agricoles, le ministre a rappelé que des applications numériques ont été mises en œuvre au niveau de la direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information auprès du ministère afin de traiter de plusieurs sujets et problématiques, notamment en ce qui concerne le suivi des prix des produits agricoles.

Ce travail est effectué en collaboration avec le ministère du Commerce à travers la commission mixte installée au cours de la semaine écoulée, a-t-il précisé.

"Cela permet de suivre de manière instantanée l'ensemble des données sur le terrain et de les exploiter avec célérité et intelligence pour assurer la stabilité des prix.

Au terme de la première semaine du mois de Ramadhan, nous constatons une stabilité des prix des produits alimentaires, notamment ceux agricoles", a souligné M. Omari.

Evoquant la promotion de l'investissement dans le secteur agricole, M. Omari, a fait savoir que le Premier ministre a donné instruction en ce sens afin de hisser les capacités productives du pays notamment en ce qui concerne les produits importés (sucre, huile, maïs, blé tendre).

"Nous effectuons les dernières retouches avant la mise en œuvre de l'outil de promotion des investissements agricoles qui sera sous forme d'agence nationale opérant en toute flexibilité et transparence", a affirmé M. Omari, indiquant que cette agence aura pour objectif d'attirer les investisseurs nationaux et étrangers pour renforcer la production nationale et parvenir à la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que l'Etat a pris ses dispositions en amont pour faire face à toute éventuelle pression sur les marchés alimentaires mondiaux.

"La principale mesure consiste en la mise en œuvre de nos capacités productives et le renforcement des capacités individuelles", a-t-il souligné.

APS

PROMOTION DES REVUES SCIENTIFIQUES NATIONALES Pr Chitour : «plus de 90 titres retenus sur 500»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Chems-Eddine Chitour, a indiqué jeudi à Alger que le comité national chargé de l'évaluation des revues scientifiques avait retenu plus de 90 titres des 500 soumis dans le cadre de la promotion et de l'indexation des revues scientifiques dans une base de données internationale.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Slimane Chenine, président de l'institution parlementaire, et en réponse à une question du député du Front Al-Mus-takbal, Nasredine Aouinet, sur le manque de revues scientifiques classées dans le domaine du Droit qui permettraient aux doctorants de publier leurs travaux en amont de la soutenance de leurs thèses, le ministre a précisé qu'un comité scientifique avait été mis en place auprès de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique dans le but d'unifier les critères de soutenance des thèses et des normes de reconnaissance des revues scientifiques.

Il a ajouté que ce comité était chargé d'accompagner l'instance de rédaction des revues scientifiques universitaires et de promouvoir leur classification selon des normes scientifiques établies permettant d'élargir les espaces de publication scientifique au profit des enseignants universitaires et des chercheurs dans diverses disciplines et de leur offrir de plus grandes possibilités de publier leurs travaux et recherches dans un délai rai-

sonnable. M. Chitour a, à ce propos, fait savoir que sur 500 revues soumises à son appréciation, le comité avait retenu plus de 90 revues scientifiques remplissant les conditions et répondant aux normes internationales, soulignant que la plupart des sujets traités dans ces revues se rapportaient aux sciences sociales, aux sciences humaines, au Droit, aux sciences politiques, aux sciences économiques et aux sciences de gestion. Dès lors, les enseignants chercheurs et les doctorants peuvent publier leurs travaux dans la plupart des revues scientifiques nationales et internationales. Le même responsable a souligné le problème de la publication des thèses, indiquant que les auteurs de ces thèses dont la majeure partie est rédigée en langue arabe, "ne les traduisent pas vers la langue anglaise, pour pouvoir les envoyer vers les revues étrangères". Il a affirmé que les responsables du secteur ont demandé, depuis quatre mois, aux doctorants, de traduire leurs thèses vers l'anglais, ce qui leur permettra de diffuser leurs articles via une revue de catégorie "A", "B" ou "C". Il a rappelé que l'acceptation des publications scientifiques "est sou-

mise, depuis la promulgation des textes réglementaires, à l'appréciation de l'instance scientifique, comités et conseils scientifiques au niveau des établissements de l'Enseignement supérieur, à laquelle revient la tâche de déterminer les critères devant être réunis dans les domaines scientifiques en vue de la publication d'articles des doctorants". M. Chitour a saisi l'occasion pour rappeler que l'amélioration du rendement de la formation dans le 3^e cycle, "constitue l'un des axes principaux dans le programme du secteur, comme l'illustrent les différentes mesures prises dans ce cadre, les plus importantes, sont la publication de la Charte de thèse, le Carnet du doctorant et l'organisation de la formation selon les filières".

Concernant les dispositifs réglementaires adoptés dans le secteur à ce propos,



le décret exécutif n° 98 - 254 du 17 août 1998 relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire, amendé et complété qui a abordé, selon M. Chitour, dans son article 55, la soutenance de la thèse de doctorat, à travers une formation pour approfondir les connaissances dans un domaine donné reposant sur l'innovation et le renouvellement avec un nombre de règles scientifiques et réglementaires, dont notamment l'élaboration d'un travail de recherche original ayant fait l'objet d'au moins une publication scientifique dans une revue scientifique d'intérêt reconnu ».

AGRICULTURE/COMMERCE/PRIX

Les prix des produits agricoles stables et abordables durant la première semaine du Ramadhan (Omari)

Les prix des produits agricoles sont stables et très abordables depuis le début du mois sacré du Ramadhan, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari.

Présidant une réunion d'évaluation des prix et de la disponibilité des produits agricoles par la commission mixte réunissant des cadres du ministère de l'Agriculture et celui du Commerce, M. Omari a fait savoir que les prix des produits agricoles sont stables et très abordables notamment grâce à la mise en place de cette commission de suivi, et ce, malgré une instabilité des prix sur de rares produits au cours des deux premiers jours du mois sacré.

"Grâce à la disponibilité des produits et aux services de l'Agriculture et du Commerce, notamment au niveau des wilayas, les choses reviennent à leur cours jour après jour", a souligné M. Omari, se félicitant de la stabilité des prix et de l'offre observée au cours des derniers jours.

De plus, il a souligné la poursuite du suivi quotidien des prix durant le mois de Ramadhan, notamment en ce qui concerne les produits de base, assurant que ce travail de coordi-

nation entre les deux départements ministériels se poursuivra au-delà du mois sacré afin de lutter contre la spéculation et de renforcer la disponibilité des différents produits.

Par ailleurs, le ministre a fait observer que le travail de suivi que réalise la commission mixte montre que "l'ensemble des produits agricoles frais sont disponibles, les prix sont très acceptables et à la portée de tous".

"Nous étudions aujourd'hui l'ensemble des déséquilibres pouvant survenir afin de les traiter de manière instantanée.

Ceci à travers la coopération entre les services agricoles et ceux du commerce sous la supervision des Walis », a-t-il expliqué. Présent à cette réunion, le Secrétaire général du ministère du Commerce, Karim Gueche, a fait savoir que selon les données obtenues par la commission, "le marché des produits agricoles frais connaît une grande stabilité au niveau de la disponibilité de l'offre".

"De plus, il y a une réduction sensible et tangible des prix des produits agricoles", a-t-il noté.

Selon M. Gueche, la moyenne na-



tionale des prix de la pomme de terre varie entre 45 et 50 da, celle de la tomate entre 64 et 85 da, celle de l'oignon est comprise entre 90 et 100 da et celle de la courgette entre 66 et 90 da. A noter que cette commission mixte se réunit de façon hebdomadaire pour évaluer les prix ainsi que l'état d'approvisionnement du marché en produits alimentaires de large consommation, les produits frais et les viandes.

PROJET DE LA MOSQUÉE PÔLE DE GUELMA «La demande de levée du gel prise en charge concernant»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechi a affirmé jeudi à Alger que le projet de la mosquée pôle de Guelma était pris en charge en ce qui concerne la demande de levée de son gel.

Répondant à une question orale d'un membre de l'APN sur la levée du gel sur le projet de la mosquée pôle de Guelma, M. Belmechi a expliqué qu'en 2014, il a été notifié que la mosquée avait bénéficié d'une parcelle de terrain.

Par la suite, le projet a été consolidé par d'autres structures et bénéficié d'une extension, tout en confiant sa réalisation à la direction de l'habitat et de l'équipement, en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Toutefois, le projet a été gelé en 2015, à l'instar de plusieurs projets de mos-

quées similaires à travers le pays.

En mars 2019, une demande a été soumise aux services du Premier ministre pour lever le gel sur ce projet et d'autres mosquées pôles, car ces dernières viennent en appui à la Grande Mosquée d'Alger, a ajouté le ministre.

A cet effet, M. Belmechi a indiqué qu'il avait adressé une correspondance à son collègue le ministre des finances afin de trouver une formule pour le financement du projet, combinant financement de l'Etat d'une part et contributions des citoyens et des bienfaiteurs



d'autre part. Cependant, cette question, a-t-il poursuivi, nécessite des textes administratifs pour la levée du gel. Par ailleurs, M. Belmechi a estimé nécessaire que la mosquée continue à s'acquitter de ses missions d'orientation et de commu-

nication, que ce soit via les hauts parleurs ou les nouvelles technologies, notamment en cette conjoncture difficile que connaît le pays, à l'instar des autres pays du monde, marquée par la propagation de la pandémie de covid-19.

SOUK AHRAS/COVID-19

Don de 2 ambulances médicalisées au secteur de la santé

Un opérateur économique privé de la wilaya de Souk Ahras a fait don jeudi de deux ambulances médicalisées au profit du secteur de la santé.

Le wali Lounès Bouzegza qui a reçu ce don au siège de la wilaya a salué l'initiative et a indiqué que cinq (5) autres ambulances seront acquises "prochainement" pour le secteur de la santé.

Le responsable de la wilaya a salué à l'occasion l'élan de solidarité montré par les citoyens de la wilaya qui ont

contribué chacun selon ses capacités à atténuer les effets de cette crise sanitaire que traverse le pays et a également rendu hommage aux blouses blanches dans leur lutte contre cette épidémie.

Les autorités de la wilaya ont réceptionné au cours de la même cérémonie 13.000 articles de protection dont 5.000 bavettes, 4.500 gants, 1.700 casques et des tenues de protection, confectionnées par des bénévoles, enseignants et stagiaires du secteur

de la formation professionnelle. Saluant les efforts de ces bénévoles, le wali a assuré que les bavettes, gants, désinfectants et produits de protection présentés par les associations seront distribués aux services de la gendarmerie et de la sûreté ainsi qu'aux citoyens.

Un particulier a fait don également de 180 matelas médicaux au service de la santé et de 60 autres matelas médicaux au centre local de l'enfance assisté.

KHENCHELA

Relance des travaux de réalisation de 1200 LPL à El Mahmel

Le chantier de réalisation du projet de 1200 logements publics localisés (LPL) dans la commune d'El Mahmel (wilaya de Khenchela), à l'arrêt depuis maintenant trois mois, vient d'être relancé, a indiqué jeudi, le directeur local du logement, Omar Ghiaï.

Ce responsable a révélé à l'APS que la relance de ce projet a été décidée mercredi lors de la visite d'inspection qu'avait effectuée le wali de Khenchela en com-

pagnie du chef de la daïra d'Ouled Rechache des directeurs exécutifs chargés du suivi de ce projet et durant laquelle il a été convenu de lever toutes les réserves émises précédemment.

Le wali, après avoir écouté les explications fournies par le directeur local de l'Office de promotion et de gestion immobilière et les responsables chargés du projet, a donné des instructions fermes pour relancer le chantier et accélérer les tra-

vaux afin de rattraper le retard enregistré, a-t-il dit.

Le directeur local du logement a dans ce contexte révélé que les travaux de raccordement de ces 1200 logements aux différents réseaux seront lancés "au cours du mois de mai prochain". Il a aussi indiqué que le wali a chargé le chef de la daïra d'Ouled Rechache, à l'issue de cette visite, de hâter les travaux de la commission d'enquête sur le logement social afin

d'élaborer la liste des bénéficiaires de 1200 LPL et la publier "dès la fin de la crise du Covid-19". Les travaux de réalisation de 1200 LPL dans la commune d'El Mahmel ont été lancés au cours de l'année 2015 sur budget du Fonds de développement des Hauts plateaux, qui pour rappel a permis à la wilaya de Khenchela de bénéficier d'un programme de réalisation de 5000 logements répartis sur plusieurs communes.

SÉTIF/COVID-19

Une caravane de solidarité pour renforcer la lutte contre l'épidémie

Le commissariat des scouts musulmans algériens (SMA) a organisé jeudi une caravane de solidarité baptisée "Caravane de la vie 1", pour soutenir et renforcer les efforts déployés par les autorités publiques pour lutter contre l'épidémie du nouveau Coronavirus.

Le commissaire des SMA de la wilaya de Sétif, Souhail Bourahla, a indiqué que 60 groupes de scouts participent à cette caravane de solidarité portant sur l'assainissement et la désinfection des différents établissements de santé, des administrations et des structures publiques à travers toutes les communes de la wilaya à l'exemple du Centre hospitalier universitaire,

CHU - Mohamed Abdennour Sâadna et les sièges de la Gendarmerie et la sûreté nationales et la protection civile.

La caravane encadrée par 40 chefs scouts, a tenu à rendre hommage à tous les agents de nettoyage et d'hygiène et à tous ceux qui depuis le début du confinement sont en première ligne dans la lutte contre le Covid-19.

Cette initiative vise à encourager et soutenir les efforts de lutte contre l'épidémie et à remonter le moral des personnes infectées par le nouveau virus, selon la même source.

Par ailleurs, afin d'aider les citoyens à rompre la monotonie du confinement, cette caravane a programmé plusieurs spectacles au cours de la se-

maine que les habitants des principaux groupements d'habitations pourront apprécier du haut de leurs balcons, a-t-il ajouté. M. Bourahla a également révélé que cette caravane prévoit aussi la distribution 10 000 colis alimentaires dans le cadre des campagnes de solidarité envers les familles démunies durant le mois sacré du Ramadan. Cette action de solidarité est organisée par le commissariat de la wilaya des scouts musulmans algériens en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS), l'office des établissements de jeunes (ODEJ), la direction des affaires religieuses et des wakfs et la radio de Sétif, selon la même source.

TISSEMSILT

Fourniture de 5.000 litres supplémentaires de lait pasteurisé par jour

Une quantité supplémentaire de lait pasteurisé de 5.000 litres par jour est désormais fournie dans la wilaya de Tissemsilt, a indiqué le directeur des services agricoles, Ali Fenazi.

La DSA a conclu un accord avec le groupe Giplait de production du lait et dérivés de Tiaret pour approvisionner le marché local de 5.000 litres supplémentaires de lait pasteurisé subventionné par jour, a-t-il fait savoir. Grâce à cet accord, la quantité de ce produit de large consommation est passée à 21.000 litres/jour.

Un point de vente du groupe Giplait a été ouvert jeudi à Hai Merdja, au chef-lieu de wilaya, fournissant quotidiennement 5.000 litres de lait pasteurisé comme premier quota appelé à la hausse la semaine prochaine à 10.000 litres pour couvrir les besoins du marché local au mois de ramadhan, a-t-on souligné.

Cette quantité supplémentaire intervient suite à la pénurie en ce produit alimentaire au marché local relevé depuis le début du mois de jeûne. Pas plus de 16.000 litres de lait pasteurisé par jour seulement étaient offerts.

Une quantité jugée alors insuffisante eu égard aux besoins de ce mois sacré, selon M. Fenazi. Par ailleurs, la direction du commerce a signalé que le complexe de production du lait et dérivés, implanté à Sidi Mansour dans la commune de Khemisti, a suspendu, depuis des semaines, la production du lait pasteurisé subventionné, justifiant cela par l'opposition de ce complexe à la quantité du lait en poudre octroyée par l'Office interprofessionnel de lait estimé à sept (7) tonnes, soit 2.500 litres/jour, jugés insuffisants pour couvrir des besoins des points de vente de la wilaya.

Le complexe produit actuellement 4.500 litres de lait écrémé entièrement non subventionné.

EL BAYADH/COVID19

Recensement des familles affectées par les mesures de confinement sanitaire

Plusieurs services de la wilaya d'El Bayadh ont procédé jeudi à un recensement des familles affectées par les mesures de confinement sanitaire de prévention contre l'épidémie du coronavirus en vue de leur permettre de bénéficier de la prime de solidarité, a-t-on appris des responsables de l'opération.

Le recensement, qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain, concerne les pères de familles dont l'activité artisanale a été suspendue à cause du confinement sanitaire.

L'opération a été lancée jeudi au niveau de la Chambre d'artisanat et des métiers pour recenser les détenteurs de la carte d'artisan dans différentes activités artisanales affectées par les mesures préventives.

Le directeur de la chambre, Amiri Hocine, a indiqué que plus de 200 artisans sont recensés parmi les personnes inscrites à la chambre et que l'opération est toujours en cours, sachant que le nombre total des artisans inscrits à la chambre dépasse les 2.200. Les services de la direction du commerce ont également entamé une opération similaire pour dénombrer les commerçants inscrits au registre du commerce et ceux actifs impactés par les mesures de confinement sanitaire. La direction de wilaya des transports a également lancé le recensement des professionnels activant dans le secteur dont les chauffeurs de taxi, les chauffeurs de bus et les gérants d'auto-écoles.

JAPON

Les ventes de véhicules neufs au Japon ont plongé de 25,5% en avril sur un an

Les ventes de véhicules neufs au Japon se sont écroulées de 25,5% en avril sur un an, conséquence de l'état d'urgence déclaré dans l'archipel depuis le début du mois dernier pour tenter d'endiguer la pandémie, selon des données publiées vendredi. A peine 172.138 voitures (hors mini-voitures "kei cars"), camions et bus ont été vendus le mois dernier au Japon, un repli de 25,5% sur un an, selon les chiffres de l'association japonaise des concessionnaires automobiles (Jada) ne portant que sur les marques nationales. Les ventes mensuelles de véhicules au Japon subissaient déjà des baisses à deux chiffres depuis un relèvement de la TVA dans le pays en octobre dernier, qui pèse sur la consommation des ménages. Mais c'est leur pire chute depuis octobre dernier et le mois de mai s'annonce au moins aussi sombre, le Premier ministre japonais Shinzo Abe ayant laissé entendre que l'état d'urgence allait être prolongé. Déclaré le 7 avril pour sept régions du pays dont celles de Tokyo et de sa grande banlieue, l'état d'urgence a ensuite été étendu à tout le pays.

Ce dispositif ne prévoit pas de confinement obligatoire, mais permet aux autorités de fortement recommander aux habitants de rester chez eux autant que possible, et d'inciter des commerces non essentiels à fermer temporairement.

Tous les constructeurs automobiles nippons trinquent, mais Mitsubishi Motors (-65,4%) et Nissan (-44,7%) ont le plus souffert en avril.

Les ventes de Toyota (incluant sa marque haut de gamme Lexus) ont quant à elles reculé de 20%, tandis que celles de Honda ont baissé de 14,2%.

Du côté des "kei cars", mini-voitures d'une motorisation inférieure ou égale à 660 cm³, les ventes en volume ont aussi sombré le mois dernier (-33,5% à 98.255 unités).

Toutes catégories de véhicules confondues, y compris les "kei cars", les ventes automobiles au Japon ont ainsi plongé de 28,6% à 270.693 unités en avril.

FRANCE - ENTREPRISES

Des prêts de 50 milliards d'euros garantis par l'Etat accordés aux entreprises

Plus de 50 milliards d'euros de prêts garantis par l'Etat français ont été accordés à plus de 322.000 entreprises entre le 25 mars et ce jeudi, a annoncé le ministère de l'économie et des Finances.

Bercy fournit par ailleurs un tableau de bord plus précis établi sur la base de données fournies par la Fédération bancaire française (FFB), la Banque de France et Bpifrance. Selon ce tableau, entre le 25 mars et le 23 avril, 43,2 milliards d'euros de prêts garantis par l'Etat (PGE) ont été accordés par les banques à 281.272 entreprises, dont 90% de très petites entreprises (TPE). Le taux de refus a concerné 2,4% des demandes éligibles. Près de 26% du montant total des PGE a été accordé à des entreprises situées en Ile-de-France, 13% à d'autres basées en Auvergne-Rhône-Alpes et 10 en Nouvelle-Aquitaine. Les principaux secteurs d'activité concernés par les PGE sur la période sont la réparation de véhicules (13,3 milliards des encours de crédit), l'industrie manufacturière (6,2 milliards), les activités scientifiques et techniques (4,1 milliards) et l'hébergement-restauration (4 milliards).

Ce dispositif permet aux entreprises de toute taille, quelle que soit leur forme juridique, de demander à leur banque habituelle un prêt garanti par l'Etat pour soutenir leur trésorerie, affirme Bercy dans son communiqué. La garantie de l'Etat couvre 90% du PGE pour tous les professionnels et pour toutes les entreprises qui emploient moins de 5.000 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1,5 milliard d'euros. Pour les entreprises qui dépassent l'un de ces seuils, la part du prêt garantie par l'Etat est de 70% ou de 80%. Le remboursement du prêt, qui peut représenter jusqu'à trois mois du chiffre d'affaires 2019 ou deux années de masse salariale pour les entreprises créées depuis le 1^{er} janvier 2019, n'est pas exigible la première année. Il est amortissable sur cinq ans maximum.

MONDE - OMC - COMMERCE

18 pays relancent la cour d'appel temporaire pour les différends commerciaux

L'organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) étant paralysé depuis décembre par les Etats-Unis, dix-huit pays ont annoncé jeudi le lancement de la cour d'appel temporaire pour les différends commerciaux.

Les pays membres de cette nouvelle procédure arbitrale d'appel provisoire (AMPA) ont formellement informé jeudi l'OMC de cet arrangement multipartite provisoire.

"Cette initiative a pour but de réduire les incertitudes créées par la situation de l'Organe d'appel de l'OMC, dont les Etats-Unis bloquent les nominations depuis 2017 et qui n'est plus en mesure de traiter de nouveaux cas depuis le 11 décembre", a expliqué le gouvernement suisse dans un communiqué.

L'organe d'appel de l'organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC, dont la nomination des juges est bloquée par Washington, n'est en effet plus opérationnelle depuis le 11 décembre, faute de magistrats suffisants.

Les critiques américaines à l'égard de la cour d'appel de l'ORD ne sont pas nouvelles, l'administration de l'ex-président américain Barack Obama (2009-2017) ayant déjà bloqué la nomination de juges.

Elles se sont accentuées depuis l'arrivée de Trump, qui l'accuse d'outrepasser ses pouvoirs en émettant des jugements, qui, selon Washington, violent la souveraineté nationale.

L'AMPA qui se fonde sur des règles existantes de l'OMC, s'appliquera entre les participants uniquement jusqu'à ce que le véritable organe d'appel de l'OMC soit à nouveau en état de fonctionner.

Les pays participants au système temporaire prévoient que les appels



seront examinés par 3 arbitres d'appel choisis dans une liste préalablement établie de 10 arbitres.

Ces arbitres experts en droit et commerce international ne devront avoir "aucune attache avec une administration nationale", détaille le document présentant la cour d'appel temporaire.

La cour d'appel devra remettre ses décisions dans un délai de 90 jours à compter du dépôt de la déclaration d'appel.

Sur proposition des arbitres, les parties pourront convenir de prolonger ce délai de 90 jours.

Les pays membres de l'organe tem-

poraire se sont également engagés à se conformer aux futures décisions arbitrales.

Ils soulignent aussi que tout membre de l'OMC est libre de se joindre à la Cour d'appel, et indiquent qu'ils réexamineront le fonctionnement de ce nouveau mécanisme dans un an.

Outre l'UE et la Chine, les autres pays ou territoires participants sont l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Guatemala, Hong Kong, l'Islande, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, Singapour, la Suisse, l'Ukraine et l'Uruguay.

INDE - FINANCE - COVID-19

La BAD accorde un prêt de 1,5 milliard USD à l'Inde

La Banque asiatique de développement (BAD) a accordé, mardi, un prêt de 1,5 milliard de dollars à l'Inde en vue de soutenir la troisième économie de l'Asie dans sa lutte contre le nouveau coronavirus.

Le prêt de la BAD, accordé sous forme financière et technique, contribuera à la mise en œuvre du plan d'urgence du gouvernement annoncé en mars dernier pour lutter contre la pandémie, a indiqué un

communiqué du ministère indien des Finances.

"La BAD est également en dialogue avec le gouvernement pour un éventuel soutien supplémentaire pour stimuler l'économie indienne, soutenir une forte reprise de la croissance économique et renforcer la résilience aux chocs futurs", a ajouté la même source. Le 26 mars, le ministre indien des Finances Nirmala Sitharaman avait annoncé

un plan de soutien d'environ 1,7 lakh crore de roupies (environ 23 milliards de dollars) visant à fournir des produits de première nécessité et du carburant ainsi que des transferts monétaires directs aux personnes défavorisées. La Banque centrale indienne a également pris des mesures monétaires pour soutenir la population et les entreprises. Elle a, entre autres, réduit à maintes reprises son taux directeur, fourni

des moratoires sur les prêts, soutenu les exportateurs et permis aux Etats d'emprunter davantage pour répondre à leurs besoins de financement.

La Banque a également injecté des liquidités massives pour soutenir les banques, les sociétés financières non bancaires (NBFC), les fonds communs de placement et a pris des mesures pour orienter le flux de fonds vers les MPME.

ESPAGNE - CROISSANCE

Le PIB devrait se contracter de 9,2% en 2020

Le Produit intérieur brut espagnol (PIB) devrait se contracter de 9,2% en 2020, faisant bondir le chômage à 19% et le déficit à 10,34% du PIB, en raison de la crise économique déclenchée par la pandémie, a prévu vendredi le gouvernement.

"Le choc inattendu du Covid-19 a mis fin abruptement au cycle positif de croissance entamé en 2014.

Le scénario a totalement changé", a résumé la ministre de l'Economie Nadia Calviño lors d'une conférence de presse.

Dans ses prévisions envoyées à la Commission européenne, le gouvernement voit le PIB passer d'une croissance de 2% en 2019 à une chute de 9,2% cette année, avant de rebondir à 6,8% en 2021.

Le chômage devrait lui bondir à 19% contre 13,8% fin 2019.

Il reculera en 2021, mais restera



très élevé à 17,2% de la population active. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une chute de 8% du PIB pour 2020 et une hausse du chômage à 20,8%. Le strict confinement de la population décrété le 14 mars a provoqué "un état d'hiberna-

tion économique temporaire avec un impact très significatif", a souligné la ministre.

En parallèle, la gestion de la pandémie aura un effet dévastateur sur les comptes publics, pris en étau entre une "chute des recettes" et une "importante hausse des dépenses", a expliqué la ministre du Budget María Jesús Montero. Le déficit budgétaire grimpera à 10,34% du PIB, soit le "plus important déficit depuis 2012", a précisé Mme Montero.

Le déficit avait atteint 2,8% du PIB en 2019. La dette publique augmentera elle à 115,5% du PIB contre 95,5% fin 2019.

L'Espagne est le quatrième pays le plus endeuillé au monde par la pandémie avec plus de 24.500 morts, derrière les Etats-Unis, l'Italie et la Grande-Bretagne.

PRIX DU PÉTROLE

Le Brent à plus de 26 dollars à Londres

Les prix du pétrole basculaient en légère baisse vendredi malgré l'entrée en vigueur d'un accord mondial de baisse de la production d'or noir censé redonner un peu d'équilibre au marché.

Ce vendredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 26,09 dollars à Londres, en baisse de 1,47% par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour juin perdait 1,91%, à 18,48 dollars, après une séance asiatique dans le vert.

Il s'était envolé de 25% jeudi, au lendemain d'un bond de plus de 20%, en conclusion d'un mois chaotique qui a vu le contrat pour livraison en mai s'aventurer en terrain négatif. "Le pétrole semble profiter de l'entrée en vigueur des coupes des membres de l'Opep+", a estimé Han Tan, analyste.

Même si ces dernières sont "loin de compenser la chute de la demande, une reprise de l'économie mondiale entraînant une augmentation de la demande en pétrole apporte de l'optimisme sur le marché", a-t-il ajouté. L'Organisation des



pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses principaux partenaires, réunis au sein de l'Opep+, se sont accordés le 12 avril sur une réduction de leur production de 9,7 millions de barils par jour (mbj) sur deux mois, une mesure exceptionnelle qui entre en vigueur ce vendredi 1^{er} mai.

La réduction sera ensuite progressivement

assouplie: elle sera de 7,7 mbj de juillet à décembre puis de 5,8 mbj de janvier prochain à avril 2022.

Hors de l'accord, les Etats-Unis ont vu leur production diminuer pour la quatrième semaine de suite selon les derniers chiffres publiés mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

La Norvège, plus gros

producteur d'hydrocarbures d'Europe de l'Ouest, a annoncé mercredi une réduction de sa production de pétrole jusqu'à la fin de l'année afin de contribuer elle-aussi à une stabilisation des prix.

Malgré ces efforts de retrait de millions de barils quotidiens "en trop" sur le marché, M. Tan n'est pas le seul analyste à les trouver insuffisants face à une demande plombée par la pandémie de Covid-19.

L'angoisse des investisseurs porte également sur une des conséquences du surplus: la saturation des capacités de stockage à court terme.

Le marché scruté par conséquent les différents plans nationaux de "déconfinement", à même de permettre un redémarrage de l'activité économique et des transports, et donc de la demande en pétrole, mais aussi les signaux d'une "deuxième vague" de Covid-19 qui pourraient de nouveau précipiter les cours vers le bas.

OPEP+

Début d'application d'une baisse de près de 10 millions b/j vendredi pour soutenir les prix

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés, entament vendredi l'application de leur engagement portant une baisse de production de près de 10 millions de barils par jour (mbj) pour mai et juin afin de rééquilibrer le marché et enrayer la chute des prix.

Cette réduction vient en application de l'accord conclu le 12 avril, lors de la 10^{ème} réunion ministérielle extraordinaire de l'Opep+, tenue par vidéoconférence.

Les participants ont convenu une baisse de leur production globale de pétrole brut de 9,7 mb/j, à compter du 1^{er} mai 2020, pour une période initiale de deux mois qui se termine le 30 juin 2020.

Pour la période suivante de 6 mois, qui débutera du 1^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2020, l'ajustement total convenu sera de 7,7 Mb/j.

Cette baisse sera suivie d'un ajustement de 5,8 mb/j pour une période de 16 mois, allant du 1^{er} janvier 2021 au 30 avril 2022.

L'extension de cet accord sera réexaminée en décembre 2021.

L'entrée en vigueur de cette décision qualifiée d'"historique" par les signataires de la déclaration de coopération vi ent contribuera à équilibrer le marché pétrolier qui a été affecté depuis plusieurs semaines par une chute de la demande en raison d'un double choc induit par l'impact de la pandémie du nouveau coronavirus sur l'économie mondiale, vu les mesures préventives prises, y compris le gel du transport aérien et maritime, et ce de par l'approvisionnement des marchés internationaux en quantités importantes de pétrole.

Aujourd'hui, il y a des éléments favorables aux prix côté demande, avec des chiffres meilleurs que prévu aux Etats-Unis et un espoir de traitement du Covid-19, et côté offre, avec une coupe de la production norvégienne, estiment des analystes.

gienne, estiment des analystes.

Optimisme sur une reprise de la demande et amélioration des prix

Ces éléments ont aidés les prix à rebondir ce jeudi matin.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 25,33 dollars à Londres, en hausse de 12,38% par rapport à la clôture de mercredi.

A New York, le baril américain de WTI pour juin gagnait 15,80%, à 17,44 dollars.

Son cours remonte depuis un plus bas cette semaine touché mardi, à 10,07 dollars.

Plusieurs signataires de la déclaration de coopération ont affirmé leur engagement pour l'application de cet accord et s'attendent aussi à une reprise des cours après l'entrée en vigueur de l'accord de l'Opep+.

Dans ce cadre, le ministre algérien de l'Énergie et président de la Conférence de l'Opep a affirmé, jeudi, que "l'Algérie est prête à réduire sa production dès le 1^{er} mai, en conformité avec l'Accord".

Bien avant, il a estimé que les cours devraient rebondir à partir de mai avec l'entrée en vigueur de l'accord "OPEP+" et le début progressif du déconfinement dans de nombreux pays, à l'instar de la Chine, ce qui induira une hausse progressive de la demande mondiale sur les produits énergétiques.

La Russie, a insisté mercredi, par la voix de son ministre de l'Énergie Alexandre Novak, sur le respect de son engagement.

Pour sa part, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov a affirmé dans une récente déclaration que l'entrée en vigueur de l'accord OPEP+ contribuera à la remontée des cours de l'or noir.

L'Opep a annoncé que le ministre du pétrole et du gaz du Sultanat

d'Oman, Mohammed Bin Hamad Al-Rumhy, a informé son secrétaire général Mohammad Barkindo, des plans du Sultanat d'ajuster volontairement la production de pétrole dans le cadre de son engagement envers la Déclaration de coopération.

Par ailleurs, des pays de l'Opep ont déjà entamé la réduction de leur production de pétrole avant l'entrée en vigueur de l'accord, à l'instar du koweït, cinquième producteur de l'Opep. Jeudi, l'OPEP a organisé une série de tables rondes sur l'énergie avec des experts sélectionnés d'institutions internationales, de l'industrie pétrolière et de la communauté financière à la suite de deux réunions ministérielles extraordinaires de l'OPEP et non-OPEP tenues par vidéoconférence les 9 et 12 avril.

A cette occasion, les participants ont évoqué le dialogue élargi et les efforts de coopération entre les principaux pays producteurs au-delà de la déclaration de coopération, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale, la contraction soudaine de la demande de pétrole et le déséquilibre majeur qui s'ensuit sur le marché, a indiqué l'Organisation jeudi sur son site web.

"Il est d'une importance stratégique énorme que nous tenions ces tables rondes sur l'énergie, en nous appuyant sur l'expertise d'analystes, d'universitaires et d'économistes de premier plan, pour mieux comprendre le marché et les conditions qui l'affectent", a déclaré, M.

Barkindo cité dans le communiqué de l'Organisation.

Mercredi, la Norvège, plus gros producteur d'hydrocarbures d'Europe de l'Ouest, a annoncé une réduction de sa production de pétrole jusqu'à la fin de l'année afin de contribuer à une stabilisation des prix.

Cet effort vient s'ajouter à celui de l'Opep+.

RUSSIE - GAZPROM

Bénéfice net en baisse de 17% en 2019 à 15 mds d'euros

Le géant russe Gazprom a annoncé mercredi une chute de son bénéfice net de 17% en 2019 par rapport à l'année précédente, plombé notamment par une baisse des volumes et des prix du gaz vendus à l'Europe. Selon les résultats publiés mercredi, le groupe contrôlé par l'Etat russe a dégagé un bénéfice net de 1.203 milliards de roubles (15,0 milliards d'euros) en 2019 contre 1.456 milliards de roubles en 2018, année de ventes européennes record.

Son bénéfice d'exploitation a également chuté de 42% sur un an à 1.120 milliards de roubles (14 milliards d'euros) et son chiffre d'affaires s'affiche en baisse de 7% sur un an à 7.660 milliards de roubles (95,6 milliards d'euros).

Après une année 2018 de tous les records, la baisse en 2019 des résultats de l'héritier du ministère soviétique du Gaz découle notamment d'une baisse des volumes et des prix de gaz vendus, notamment aux pays européens.

Les ventes de gaz à destination de l'Europe et de la Turquie, qui ont toujours assuré l'essentiel de ses bénéfices, ont baissé de 4% en volume à 232,4 milliards de mètres cubes (contre 243,3 milliards en 2018). Les prix du gaz en rouble ont baissé de 12% sur l'année, tandis que les prix en dollar ont perdu 15%. Au total, les ventes de gaz ont perdu en volume 2,7% sur un an à 506,9 milliards de mètres cubes de gaz. Le groupe a indiqué prévoir des investissements de 1.600 milliards de roubles en 2020, ce qui représente une baisse de 25% sur un an.

Les investissements dans l'exploration géologique devraient néanmoins augmenter d'un tiers sur l'année à 70 milliards de roubles, a relevé Interfax. La part de marché de Gazprom a eu tendance à augmenter ces dernières années en Europe, atteignant environ le tiers de la consommation totale, malgré les tensions avec l'Union européenne qui dit souhaiter réduire sa dépendance au gaz russe. "La part de Gazprom sur le marché européen en 2019 dépassait 35%, et il y a toutes les chances de maintenir ce chiffre", a déclaré mardi le ministre russe de l'Énergie Alexandre Novak.

Lundi, le vice-patron de Gazprom Vitaly Markov a indiqué aux agences russes s'attendre à une baisse des résultats cette année à cause "d'une baisse des volumes de gaz" vendus.

INDUSTRIE - AÉROSPATIALE

Airbus tombe dans le rouge au premier trimestre sous l'effet du coronavirus

Airbus a publié mercredi une perte nette de 481 millions d'euros au premier trimestre, contre un bénéfice net de 40 millions d'euros un an plus tôt, disant constater "rapidement" les effets de l'épidémie de coronavirus dans ses comptes.

Le chiffre d'affaires a lui affiché une baisse de 15,2% sur les trois premiers mois de l'année, à 10,6 milliards d'euros, "réflétant l'environnement difficile affectant le marché de l'aviation commerciale".

Sur la période, l'avionneur européen a livré 40 appareils de moins que l'an passé en raison de la pandémie. "Nous avons vu un démarrage solide de l'année sur les plans commercial et industriels mais nous constatons rapidement l'impact de la pandémie de Covid-19 dans nos comptes", a affirmé le président Guillaume Faury, cité dans un communiqué, en évoquant "la plus grave crise jamais rencontrée par l'industrie aéronautique". "Nous n'en sommes encore qu'au début de la crise, étant donné la visibilité limitée" Airbus ne dévoile pas de nouveaux objectifs de résultats à ce stade, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse téléphonique. Si l'activité d'Airbus Hélicoptères est en hausse (+19% à 1,2 milliard d'euros) et celle d'Airbus Defense and Space stable à 1,202 milliard, le chiffre d'affaires du premier trimestre a pâti de la division des avions commerciaux, en baisse de 2% à 7,6 milliards d'euros. Airbus a livré 122 avions sur le trimestre. Soixante autres appareils ont été produits durant le trimestre, mais n'ont pu être livrés aux clients en raison de l'épidémie de Covid-19. Les commandes nettes sur la période se sont élevées à 290 appareils alors qu'elles étaient négatives de 58 avions au premier trimestre 2019. "Au premier trimestre, il n'y a pas eu d'annulation liée au Covid-19", a assuré M. Faury. Airbus a annoncé début avril la réduction d'un tiers de sa cadence de production d'avions pour répondre aux demandes de reports de livraisons des compagnies aériennes.

CONFINEMENT SANITAIRE DANS DES HÔTELS

Prise en charge de plus de 9.700 ressortissants algériens rapatriés

Plus de 9.700 ressortissants algériens rapatriés ont été pris en charge au niveau d'hôtels adaptés, au titre des mesures préventives prises, depuis début mars dernier, pour protéger les citoyens contre l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris jeudi, auprès d'une responsable du ministère du Tourisme.

Depuis l'entame de l'opération de rapatriement des ressortissants algériens, un total de 9.745 personnes ont été prises en charge, dans des conditions respectables au niveau de 63 établissements hôteliers (privés et publics) répartis sur 18 wilayas du pays, a indiqué à l'APS, la représentante du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial, Mouna Malek en marge de la levée de confinement pour 291 ressortissants algériens, accueillis au niveau d'hôtels de la wilaya de Tipasa.

Elle a, en outre, exprimé la "satisfaction" de son département ministériel à l'égard du déroulement de cette "première expérience du genre, dans un contexte sanitaire particulier et sensible", enregistré à l'échelle mondiale, a-t-elle relevé, tout en se félicitant de la "performance des employés mobilisés au niveau de ces hôtels, particulièrement durant la première semaine du mois sacré", a-t-elle estimé.

Le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial suit de près les développements de cette épidémie en Algérie, à travers la commission de suivi et de veille installée à son niveau, pour la prise des mesures préventives nécessaires en temps opportun", a-t-elle fait savoir. A noter que les pouvoirs publics avaient pris la décision de rapatrier les Algériens coincés au niveau de différents aéroports mondiaux, suite à l'enregistrement de perturbations dans le transport aérien, en raison de la propagation du nouveau coronavirus.

Parallèlement à cette mesure de rapatriement, des hôtels adaptés ont été mobilisés pour le confinement (14 jours) de ces personnes, en conformité avec les orientations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Ces mesures (de rapatriement) n'ont été appliquées que par un petit nombre de pays, à l'échelle mondiale, dont l'Algérie fait partie", est-il souligné.

La même responsable a fait part, au titre des mesures préventives, prises dernièrement par la commission de veille du ministère, du "recensement de la totalité des hôtels adaptés aux opérations de confinement".

L'opération a recensé 352 établissements, d'une capacité d'accueil globale de 31.000 lits, qualifiée de "considérable" par Mme. Malek, mis à la disposition des pouvoirs publics. "Nous sommes disposés à la mobilisation de la totalité de ces établissements (352) en cas de besoin", a-t-elle assuré. La commission de suivi et de veille du ministère du Tourisme, est mobilisée pour travailler de concert avec tous les secteurs concernés, les autorités locales et les walis de la République, pour faire face à la pandémie du Covid-19, a-t-elle ajouté.

BATNA

Près de 16.000 familles démunies ciblées par une action de solidarité

Les services de la direction des affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Batna ont distribué des couffins alimentaires à 15 927 familles démunies, a indiqué jeudi, le directeur du secteur, Madani Bousseta.

Le même responsable a expliqué que cette opération qui vise à toucher 20 000 familles à travers l'ensemble de la wilaya au cours des dix premiers jours du mois de ramadan, a également donné lieu à la distribution de 9 406 sacs de semoule de 25 kg.

D'autre part, des cargaisons de fruits et légumes de 8 camions ont été offertes par des bienfaiteurs de la commune d'El Mziriaa (wilaya de Biskra) à plusieurs familles de des régions de Teniet El Abed et Menaa, notamment celle ayant enregistré des cas de Covid-19.

M. Bousseta a dans ce même contexte relevé que les provisions alimentaires de 21 restaurants du conseil de Soubel el Kheirat de la direction des affaires religieuses et des wakfs, en vue du mois de ramadan, ont été redistribuées aux profit des familles nécessiteuses qui bénéficiaient l'an dernier de repas à emporter. Des instructions ont été données aux responsables de ces restaurants qui n'ont pas pu ouvrir cette année en raison du Coronavirus, pour mettre à jour les listes des familles devant bénéficier de colis alimentaires selon la même source qui a révélé que pas moins 276 000 repas ont été fournis par ces restaurants durant le mois de ramadan de l'année dernière.

Le directeur des affaires religieuses et des wakfs a déclaré que tous les colis alimentaires ont été remis aux familles nécessiteuses par le biais des imams et des bienfaiteurs ainsi que l'administration du secteur et ce à la suite de la fermeture des mosquées par mesure de précaution contre le Coronavirus.

EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

Un avant-projet de loi pour consolider les libertés syndicales et promouvoir le dialogue social

Le directeur des relations du travail au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Rabah Mekhazni a fait état jeudi à Alger d'un projet de révision de la loi 90-14 du 2 juin 1990 relative aux modalités d'exercice du droit syndical en vue de "consolider les libertés syndicales et promouvoir le dialogue social".

Le texte, en "voie de finalisation", vise à introduire des facilitations en matière de conditions de création de fédérations, d'unions et de confédérations syndicales en sus du renforcement de la protection des délégués syndicaux au sein des milieux professionnels, a déclaré à l'APS M. Mekhazni à la veille de la célébration de la Journée internationale des travailleurs (1^{er} mai). Il a été procédé, dans le cadre de la révision de cette loi, à la consultation d'organisations des travailleurs et de patrons ainsi que tous les dépar-



tements ministériels concernés et la prise en considération des remarques des experts de l'Organisation internationale du Travail (OIT) en terme d'exercice du droit syndical, a-t-il précisé. Il a souligné, en outre, que les libertés syndicales en Algérie sont consacrées dans la législation nationale et encadrées par la loi 90-14 relative aux modalités d'exercice du droit syndical qui se base sur les conventions de l'OIT ratifiées par l'Algérie, notamment la convention 87 de l'OIT sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical.

ALGÉRIE - SAHARA-OCCIDENTAL

Envoi d'aides humanitaires aux camps des réfugiés sahraouis depuis la base aérienne de Boufarik

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a envoyé jeudi depuis la base aérienne de Boufarik, une cargaison composée de 154 tonnes de denrées alimentaires et plus de 200.000 unités de produits pharmaceutiques, au profit des camps des réfugiés sahraouis. Ont supervisé cette action de solidarité, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Kirikou, la président du CRA, Saïda Benhabiles et l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Abdelkader Taleb Omar. "Rien d'étonnant à ce geste de solidarité de la part de l'Algérie au profit du peuple sahraoui qui se réjouit des liens de fraternité et de proximité avec le peuple

frère algérien", a déclaré à la presse M. Taleb Omar qui a tenu à remercier, au nom du peuple sahraoui, l'Etat algérien, à sa tête le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Armée nationale populaire (ANP) et l'ensemble du peuple algérien. L'ambassadeur a également salué la solidarité "constante" de l'Algérie en faveur de la cause sahraouie, pays qui a de tout temps constitué "une citadelle pour les opprimés et les démunis, le peuple et l'armée nous ayant habitués à toujours marquer leur présence pour affronter les catastrophes quelle qu'en soit la nature". Les aides humanitaires acheminées vers les camps sont constituées de 154 tonnes de produits alimentaires de première nécessité,

sucre, semoule, huile et lait pour enfant, en sus de 263.100 unités de produits pharmaceutiques, tels que bavettes, gants médicaux, gels hydroalcooliques et détergents. A noter que Mme. Kirikou avait réaffirmé, tôt le matin, la position "ferme et constante" du peuple algérien envers ses frères sahraouis, une position, a-t-elle dit, émanant d'un "instinct solidaire et durable". Pour Mme. Benhabiles, cette initiative s'inscrit dans le cadre des "nombreuses actions à travers lesquelles le peuple algérien n'a eu de cesse d'exprimer sa solidarité avec le peuple sahraoui", et c'est également "un message fort traduisant notre soutien en faveur de la cause sahraouie juste et du droit à l'autodétermination".

CORONAVIRUS - TRAVAIL - PRÉVENTION

Respect total des mesures préventives dans le monde du travail

Un respect total des mesures préventives contre le COVID-19 est enregistré en milieu professionnel, a affirmé, jeudi à Alger, le directeur des relations du travail au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Rabah Mekhazni. Dans une déclaration à l'APS, à la veille de la célébration de la journée internationale des travailleurs, le 1^{er} mai de chaque année, M. Mekhazni a fait état d'un "respect total" en matière d'application des mesures préventives prises face à la pandémie du Coronavirus dans le monde du travail, expliquant ce résultat par "la maturité de la conscience, le sens de responsabilité et le haut niveau du dialogue social" dans l'environnement professionnel.

Le ministère du Travail a donné plusieurs orientations aux entreprises économiques des secteurs public et privé concernant ces mesures préventives afin de protéger le travailleur, préserver les postes d'emploi et à garantir la pérennité de l'entreprise, a-t-il souligné. Il s'agit, a précisé M. Mekhazni, notamment de l'adoption de certaines mesures provisoires et

exceptionnelles, prévues dans la législation nationale, portant réduction de la présence des travailleurs dans le milieu professionnel pour contraindre la propagation du virus. Il a cité, dans ce sens, le recours au congé exceptionnel, le congé annuel par anticipation, la consommation du reliquat des congés, le travail à mi-temps ou le télétravail. A cette occasion, M. Mekhazni a annoncé que le secteur du travail prévoit une révision de la loi 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail, en vue d'introduire "le télétravail et lui donner fondement juridique". La loi actuelle n'interdit pas le recours au télétravail, notamment en ces circonstances exceptionnelles, a-t-il relevé ajoutant que la révision prévue vise à officialiser le télétravail. Evoquant les mesures prises par le secteur en termes d'ajournement du paiement des contributions des travailleurs salariés à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) jusqu'au 30 mai prochain et la prolongation des délais de paiement des contributions des non-salariés de 90 jours, fixés initia-

ment au 30 juin de chaque année, et ce jusqu'au 30 septembre 2020.

Il a fait état également de la suspension, pour une durée de 6 mois à compter du mois d'avril, des majorations des pénalités de retard relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, outre la prise en charge du prépaiement des congés annuels au profit des fonctionnaires relevant du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) en fonction du nombre de mois dont les cotisations ont été versées durant la période allant de juin 2019 à février 2020.

Par ailleurs, M. Mekhazni a mis en avant les mesures prises par le secteur du Travail en vue de l'accompagnement des chefs d'entreprises et des représentants des travailleurs, et ce, à travers l'organisation de sessions de formation par l'Institut national du Travail portant sur les modalités de gestion des relations de travail en cette conjoncture exceptionnelle. Il a assuré que toutes les mesures de prévention prises dans le domaine professionnel pour faire face au Coronavirus durant cette conjoncture

exceptionnelle que traverse le pays seront prises en considération dans la révision du Code de travail. Le directeur des relations du travail au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a indiqué, d'autre part, que plusieurs mesures seront prises pour renforcer la protection sociale à travers son élargissement à l'ensemble des catégories sociales.

Il a souligné, à ce propos, l'impératif de revoir la gestion du système de sécurité sociale afin de promouvoir les performances en la matière, et ce, dans l'objectif de préserver les acquis des travailleurs et garantir les équilibres financiers et la pérennité des Caisse de sécurité sociale. M. Mekhazni a fait savoir, en outre, que le secteur a programmé une enquête de terrain concernant les niveaux des salaires dans les entreprises économiques des secteurs public et privé, ainsi qu'une étude dans le même domaine au niveau de la Fonction publique afin de prendre connaissance de l'écart des salaires entre secteurs dans le cadre du suivi de l'évolution du pouvoir d'achat.

PALESTINE - ISRAËL - OCCUPATION

L'organe SEAE de l'UE appelle à prendre des mesures appropriées pour assurer la protection des prisonniers

Helga Maria Schmid, la Secrétaire générale de l'Agence européenne pour l'action extérieure (SEAE, organe institutionnel de l'Union européenne), a appelé dans une lettre à prendre des mesures appropriées pour assurer les mesures de santé requises dans les prisons israéliennes.

Dans sa lettre reprise jeudi par l'agence de presse palestinienne (Wafa), Schmid a souligné que "la démocratie et les droits de l'homme sont des éléments essentiels de la politique étrangère de l'UE et dans son dialogue avec tous ses partenaires", mettant l'accent sur la nécessité de suivre de près la situation des droits de l'homme en prenant attache avec la société civile et les institutions des droits de l'homme, notamment en cette période où l'épidémie de COVID-19 pousse à prendre des décisions difficiles".

Elle a souligné que l'Union européenne a contacté plusieurs gouvernements de la région sur la question des prisonniers, y compris par le biais des rapporteurs spéciaux des droits de l'homme,



appelant les gouvernements à inscrire la question des prisonniers dans leurs plans de crise afin de protéger les prisonniers et de respecter leurs droits fondamentaux. L'appel

de Schmid fait suite à une lettre envoyée par le secrétaire du Comité exécutif de l'OLP, Saeb Erekat, fin mars dernier à tous les pays du monde, et les organisations internatio-

nales, dont les Nations Unies, l'Union européenne, le Conseil des droits de l'homme, la Croix-Rouge pour sauver la vie et la santé des prisonniers ainsi que la libération des personnes âgées, malades, enfants et femmes se trouvant dans les geôles israéliennes sous la menace du virus COVID-19.

Et à l'heure actuelle, il y a environ cinq mille (5 000) hommes et femmes prisonniers dans les geôles sionistes, d'après les chiffres du Club des prisonniers palestiniens.

En mars, malgré la menace du Covid-19, l'occupant a mis en prison 357 Palestiniens, dont 48 enfants et 4 femmes, selon des institutions de défense des droits de l'homme.

USA - HONDURAS

L'ex-chef de la police du Honduras inculpé à New York pour trafic de drogue

L'ancien chef de la police du Honduras a été inculpé à New York pour trafic de drogue dans le cadre d'une enquête aux vastes ramifications qui a déjà éclaboussé le président hondurien Juan Orlando Hernandez. Juan Valladares est soupçonné d'avoir utilisé ses fonctions pour protéger des cargaisons de cocaïne en transit vers les Etats-Unis, en échange de pots-de-vin, et d'avoir organisé un meurtre en juin 2011, selon l'acte d'accusation. Membre de la police du Honduras de 1985 à 2016, et surnommé "El Tigre", Juan Valladares l'a supervisée en 2012 et 2013.

Selon les documents judiciaires, il faisait partie d'un réseau de hauts responsables liés au narco-trafic, auquel appartenait également le frère du président hondurien.

C'est à la demande de ce dernier qu'il aurait supervisé le meurtre d'un trafiquant de drogue rival en 2011. Tony Hernandez, le frère du président, a été arrêté en 2018 à Miami et jugé en octobre 2019 à New York. Le procureur fédéral de Manhattan avait alors affirmé, témoignages d'ex-trafiquants à l'appui, qu'il avait pu participer au trafic de quelque 200 tonnes de cocaïne "avec une impunité totale" grâce à la protection de son frère.

Après deux semaines d'audience, l'ancien député avait été déclaré coupable de quatre chefs d'accusation, un verdict dénoncé par le président hondurien comme basé sur des accusations "fausses et mensongères". Le prononcé de sa peine, initialement fixé à janvier, a été reporté au 29 juin.

Le président Juan Orlando Hernandez est un partenaire privilégié de Donald Trump dans ses efforts pour réduire le flot de migrants d'Amérique centrale à destination des Etats-Unis, mais le procès de son frère en a fait un allié encombrant pour Washington.

ETATS-UNIS - ÉPIDÉMIE

La Californie ferme les plages où la foule s'était ruée malgré le confinement

Le gouverneur de Californie Gavin Newsom a annoncé jeudi qu'il fermerait temporairement toutes les plages du comté d'Orange, où des milliers de personnes s'étaient ruées pour prendre le soleil le weekend dernier malgré les consignes de confinement.

Cette "densité" de personnes concentrées au même endroit a été "un sujet d'inquiétude notable" et "nous allons par conséquent ordonner la fermeture totale" des plages dans le comté d'Orange, bastion républicain situé du sud de l'Etat, a expliqué le gouverneur Newsom lors de son point de presse quotidien sur la crise sanitaire.

A la faveur de températures dépassant 30 C, de nombreux Californiens cloîtrés depuis la mi-mars avaient afflué samedi

et dimanche sur des plages des comtés d'Orange, qui n'ont pas été fermées par les autorités locales, contrairement à celles du comté de Los Angeles voisin. Policiers et sauveteurs étaient présents pour rappeler aux visiteurs les consignes de distanciation sociale et aucun incident n'a été signalé, ont plaidé les autorités du comté d'Orange, qui avaient fermé les parkings bordant les plages pour limiter l'afflux de baigneurs. Cela n'a pas convaincu le gouverneur Newsom, qui a affirmé jeudi que cela avait "actionné le signal d'alarme".

"Les gens qui se sont retrouvés là-bas sans respecter la distanciation sociale peuvent être rentrés chez eux, en dehors du comté d'Orange, sans même savoir qu'ils ont contracté la maladie. Et maintenant, ils mettent les autres en danger et

notre système de soins en danger", a-t-il estimé. Le gouverneur démocrate n'a pour l'instant pris que des mesures ciblant spécifiquement les plages du comté d'Orange, soulignant qu'aucun incident notable n'avait été signalé dans le reste de la Californie.

L'un des responsables de ce comté a accusé le dirigeant d'avoir "sur-réagi".

"Les professionnels de santé nous parlent de l'importance de se aérer et de prendre le soleil dans la lutte contre les maladies infectieuses, y compris l'impact positif sur la santé mentale", a écrit Donald Wagner sur Twitter.

Selon le dernier bilan, la Californie a enregistré quelque 49.000 cas de Covid-19 et près de 2.000 morts, dont 95 au cours des dernières 24 heures.

Enquête à New York sur des dizaines de corps retrouvés dans des camions

Les autorités new-yorkaises enquêtaient jeudi sur une entreprise de pompes funèbres de Brooklyn, après que la police eut retrouvé devant l'entrée des dizaines de corps en décomposition entreposés dans des camions.

Depuis le début de l'épidémie, New York, ville la plus touchée au monde avec plus de 17.000 morts confirmées ou probables du coronavirus, a eu son lot d'histoires morbides, avec de multiples témoignages de responsables de pompes funèbres submergés et des camions réfrigérés visibles à travers la ville pour aider à

gérer l'accumulation de corps.

Mercredi, des dizaines de dépouilles - jusqu'à 60, selon des médias américains - ont été retrouvées dans des camions devant les pompes funèbres Andrew Cleckley, entreprise située sur une grande avenue d'un quartier excentré de Brooklyn.

La police new-yorkaise avait été alertée à la mi-journée, des passants ayant senti une odeur fétide s'échapper des camions, a indiqué un porte-parole. C'est en allant sur les lieux qu'elle a constaté l'ampleur du désastre. "Nous enquêtons sur ce site entreprise

de pompes funèbres", "nous ne tolérerons pas ce genre de comportement", a indiqué jeudi Howard Zucker, responsable des services de santé de l'Etat de New York chargés de réguler ces établissements. Il a souligné que cette entreprise n'avait fait l'objet d'aucune plainte par le passé. Le maire de New York, Bill de Blasio, a qualifié la situation d'"horrible" et "absolument inacceptable". "Les pompes funèbres sont des entreprises privées, elles ont l'obligation de traiter les gens avec dignité (...), je ne sais pas comment ils peuvent avoir laissé faire une chose

pareille", a-t-il ajouté. Jeudi, des policiers étaient postés devant l'entreprise, et des employés en combinaison protectrice se tenaient près d'un corps placé sur une civière, devant un camion réfrigéré. Le propriétaire, Andrew Cleckley, a indiqué au New York Times que son établissement, comme beaucoup d'autres, avait été débordé par l'afflux de corps, et avait dû en placer dans des camions, après avoir rempli sa morgue de plus de 100 cadavres. "Je n'avais plus de place", a-t-il indiqué. "On a des cadavres à ne plus savoir qu'en faire".

MEXIQUE - CRIMINALITÉ

Alcool frelaté à 96 degrés, au moins 21 morts

Au moins 21 personnes ont perdu la vie depuis samedi et 13 autres sont dans un état grave après avoir bu un alcool frelaté à 96 degrés dans deux villages de l'ouest du Mexique, ont annoncé mercredi les autorités locales. "Il y a pour le moment 56 personnes affectées, dont 21 sont malheureusement décédées et 29 sont toujours malades", a déclaré au cours d'une conférence de presse Hugo Esparza, un responsable du secrétariat à la Santé de l'Etat de Jalisco.

Les intoxications ont eu lieu dans deux villages de cet Etat de l'ouest du Mexique, Tamazula de Gordiano et Mazamitla. Treize des personnes intoxiquées ont été transportées par hélicoptère vers des hôpitaux de Guadalajara, la capitale du Jalisco, a précisé M. Esparza. Les autres ont pu regagner leurs domiciles.

Tout a commencé samedi lorsque des habitants de deux villages se sont rendus dans des centres de santé locaux avec "des symptômes tels que vue trouble et/ou perte de la vue, douleurs abdominales intenses, difficultés respiratoires et convulsions", a indiqué le secrétaire à la Santé dans un communiqué. Ces personnes avaient consommé un alcool de canne à sucre titrant 96 degrés produit clandestinement dans l'Etat de Michoacan, voisin du Jalisco, et embouteillé et distribué à Tamazula de Gordiano, selon le secrétariat à la Santé.

Les autorités ont ouvert une enquête, et dans les jours suivants, 700 litres de cet alcool en bouteilles de 300 millilitres ont été saisis.

Les analyses en laboratoire ont montré que "le produit contient une haute concentration de méthanol" ou alcool méthylique, un produit très toxique "à usage industriel", a déclaré Denis Santiago, responsable de la commission pour la protection contre les risques sanitaires de l'Etat de Jalisco.

ESPAGNE

4 tonnes de cocaïne saisies en haute mer

La police espagnole a annoncé mardi le démantèlement en Galice (Nord-Ouest) d'un réseau qui récupérait de la cocaïne en haute mer auprès de trafiquants internationaux, une opération qui s'est soldée par 28 arrestations et 4 tonnes de drogue saisies. Ce réseau, "formé de conducteurs de bateaux rapides expérimentés et de trafiquants connus", était au service "des plus importantes structures de trafic de drogue nationales ou internationales"

pour "récupérer de la cocaïne en haute mer", a indiqué la police dans un communiqué. Selon la police, il s'agirait de "l'organisation de transporteurs de drogue la plus importante de Galice", région connue pour le trafic de cocaïne. Les enquêteurs, aidés par l'agence antidrogue américaine DEA et les forces de l'ordre britanniques ou colombiennes, avaient été prévenus de l'arrivée d'un bateau transportant la drogue. Battant

pavillon togolais, ce navire qui était en mer depuis vingt jours a été intercepté à vingt miles nautiques des côtes de Galice avec quatre tonnes de cocaïne à bord. Ses quinze membres d'équipage, en majorité du Bangladesh et du Népal, ont été arrêtés tout comme treize membres du réseau sur la terre ferme en Galice après plusieurs perquisitions.

La Galice est l'une des portes d'entrée de la drogue en Europe.

A L G É R I E - S A N T É

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Benbahmed rassure sur la disponibilité des médicaments locaux et importés

Le ministre délégué à l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed a rassuré quant à la disponibilité des médicaments locaux et importés, au moment où des professionnels de l'industrie pharmaceutique ont exprimé "leur appréhensions" quant à l'impact de la propagation du coronavirus à travers le monde sur le marché national du médicament.

Dans une déclaration à l'APS, le ministre a précisé que son département avait pris des mesures préventives, dès la propagation du coronavirus en Algérie et à travers le monde, en appelant les importateurs et les fabricants locaux à "former un stock de matières premières produites localement pour garantir un approvisionnement du marché national en médicaments".

Depuis l'apparition du coronavirus à travers le monde qui a eu un impact négatif sur plusieurs pays du monde dans divers domaines socioéconomiques "les laboratoires nationaux ont anticipé leurs achats en matières premières pour faire face à la situation", a-t-il précisé, indiquant que ses services ont demandé aux importateurs de médicaments et producteurs locaux de nous informer, de manière hebdomadaire, des stocks pour suivre les développements sur le terrain.

Concernant l'approvisionnement de l'industrie locale en matière première fabriquée uniquement en Chine et en Inde, le ministre a précisé que des changements ont été opérés à travers le monde au regard de la conjoncture actuelle et "les producteurs locaux seront autorisés à changer la qualité de ces matières, tout en préservant la qualité des médicaments fabriqués localement, suivant les conditions, pour ne pas être soumis au chantage de ces fournisseurs, qu'il s'agisse de l'achat de ces matières ou de l'augmentation des prix".

Selon Dr. Benbahmed, l'année 2020 "ne sera pas perturbée" notamment après la mise en place, par la tutelle, de nouveaux mécanismes de gestion du secteur, à l'instar de l'installation de l'Agence nationale de produits pharmaceutiques (ANPP) dotée de moyens nécessaires au lancement de son activité, et la nomination d'un nouveau Directeur des produits pharmaceutiques et équipements de santé au sein de l'administration centrale.

Concernant l'amélioration de la gestion du dossier des médicaments et sa nécessaire numérisation demandée par le Syndicat national des pharmaciens d'officines (SNAPO), le ministre délégué chargé du secteur a annoncé le lancement de la numérisation, la promulgation de plusieurs décrets relatifs à l'importation et à l'enregistrement des produits fabriqués localement et l'accélération de l'enregistrement des médicaments biosimilaires. Le ministre délégué chargé de l'industrie pharmaceutique a souligné que les nouvelles mesures prises par son département permettront progressivement d'assurer la disponibilité des médicaments qu'il a qualifiés de "produits stratégiques", d'améliorer la gestion du secteur et de l'adapter aux changements en cours dans le monde.

Évoquant les entraves, notamment administratives, auxquelles s'est heurté le secteur en 2019, M. Benbahmed a précisé que celles-ci avaient empêché l'ouverture de nouvelles unités et retardé l'introduction de nouvelles lois en adéquation avec les progrès enregistrés dans ce domaine.

Les professionnels du secteur, notamment le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) présidé par Messaoud Belambri et l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP) de Dr. Abdelouahed Kerrar, ont exprimé leur "leur appréhensions" quant à l'impact de la propagation du coronavirus à travers le monde sur le marché national du médicament. Il était attendu, suite à la libération des programmes d'importation, d'approvisionnement du marché national en médicaments habituels, sauf que la suspension du transport aérien en raison de la propagation du Covid-19 a perturbé cette opération et du coup aggravé la situation, ce qui a favorisé, par conséquent, des ruptures touchant plusieurs types de médicaments, a expliqué M. Belambri.

Pour sa part, Dr. Abdelouahed Kerrar a précisé que dès l'apparition de l'épidémie de Covid-19, les partenaires ont été contactés pour assurer un stock de matières premières et de produits finis à même de permettre de couvrir le marché national de 6 à 9 mois.

Il a appelé le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière à suivre rigoureusement la mise en œuvre des programmes d'importation afin que le marché national ne soit pas en proie aux ruptures.

Coronavirus: 158 nouveaux cas confirmés et 6 nouveaux décès en Algérie

Cent-cinquante-huit (158) nouveaux cas confirmés de coronavirus et six (6) nouveaux décès ont été enregistrés en Algérie, portant le nombre des cas confirmés à 4006 et celui des décès à 450, a indiqué jeudi le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr. Djamel Fourar.

Les nouveaux décès ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (3), Sétif (2) et Djelfa (1), a précisé Dr.

Fourar lors d'un point de presse quotidien consacré à l'évolution de la situation pandémique du Covid-19, ajoutant que le nombre des cas confirmés sont répartis sur 47 wilayas. Le nombre des cas guéris a augmenté à 1779, dont 77 durant les dernières 24 heures, a fait savoir M. Fourar.

Pour les tranches d'âges, les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 56% du total des cas confirmés au Covid-19, alors que 65% des cas de décès concernent les personnes âgées de 65 ans et plus.

Dr. Fourar a fait savoir que 21 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas aujourd'hui, alors que 20



wilayas ont enregistré entre un (1) et 5 cas et 6 autres ont enregistré plus de 5 cas.

Les wilayas de Blida, Aïn Defla, Constantine et Annaba sont parmi les wilayas qui ont recensé un grand nombre de cas durant les dernières 24 heures. Il a

indiqué, en outre, que le nombre de cas sous traitement s'élève à 6805 et comprend 2714 cas confirmés suivant l'analyse du laboratoire et 4091 cas suspects diagnostiqués par radiologie et scanner, précisant que 23 patients sont tou-

jours aux soins intensifs. Le même responsable a estimé que la décision de réduire certaines contraintes du confinement a été prise pour alléger les effets socio-économiques en faveur des citoyens, ajoutant que la lutte contre la propagation de cette pandémie relève du devoir de tous les citoyens et à travers tout le pays, nécessitant le strict respect des règles d'hygiène et de la distanciation dans les marchés et les locaux commerciaux. Pour sa part, Pr. Riad Mahiaoui, membre du comité de suivi du Covid-19, a affirmé qu'après l'ouverture des locaux, il a été observé "le non respect des règles de prévention par les citoyens", mettant l'accent sur l'impératif de généraliser le port des masques et de faire preuve de vigilance.

PR BENBOUZID

La pandémie du Covid-19 et la conjoncture économique empêchent la levée du gel sur les nouvelles structures

La pandémie du Covid-19 ainsi que la conjoncture économique actuelle empêchent la levée du gel concernant nombre de nouveaux projets d'établissements de santé en Algérie, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

"La conjoncture économique actuelle, en plus de la pandémie du Coronavirus, ne nous permettent pas la levée du gel inhérent à la réalisation de plusieurs projets d'établissements de santé dans le pays", a déclaré le ministre lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales destinées aux membres du gouvernement. En réponse à une question d'un député sur le retard enregistré dans la réalisation du nouvel hôpital de la commune

de Ain-Merane (Chlef), le ministre a réaffirmé l'engagement du gouvernement à assurer les prestations de soins nécessaires aux citoyens ainsi qu'à améliorer l'état du système de santé national. Tout en annonçant l'entrée en service de cette nouvelle structure en 2021, il a fait savoir que le coût du projet a dû être réévalué à cinq reprises entre 2014 et 2020, passant ainsi de 60 milliards de centimes en 2008, date de son enregistrement, à plus de 226 milliards de centimes actuellement. M. Benbouzid a fait remarquer, à ce sujet, que le projet enregistre un taux d'avancement de 85 % pour les grandes œuvres et bénéficié d'une enveloppe de 600 millions DA destinés à l'équipement, tandis que le reste des travaux a été retardé à la suite du retrait de l'entreprise réalisatrice.

La levée de gel n'est également pas

d'actualité s'agissant du nouveau centre hospitalo-universitaire (CHU) de Sétif, a ajouté le ministre en réponse à l'interpellation d'une députée, tout en évoquant la nécessaire rationalisation des dépenses publiques et en rappelant que d'autres établissements similaires sont à l'arrêt dans d'autres villes du pays.

Néanmoins, le gouvernement continuera à soutenir les structures de santé existantes dans cette région, citant le centre anti-cancer (CAC) ainsi que les établissements hospitaliers spécialisés (EHS) en psychiatrie et en rééducation, relevant leur caractère régional, avant d'annoncer qu'il se rendra samedi prochain dans cette wilaya pour s'enquérir notamment du suivi de l'évolution de l'épidémie du Coronavirus, assurant, à ce propos, que les tests PCR s'effectuent sur place.

CHU D'ORAN

Pose de plus de 120 implants cochléaires depuis octobre

Plus de 120 personnes, en majorité des enfants, ont bénéficié de la pose d'implants cochléaires par l'équipe médicale du service ORL du centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran depuis octobre dernier, a-t-on appris de la responsable de ce service Pr. Zoubida Serradj.

"Depuis octobre jusqu'à la mi-mars dernier où nous avons dû suspendre l'activité en raison du Covid 19, nous avons posé 122 implants cochléaires à des personnes souffrant de surdité sévère ou profonde.

La grande majorité sont des enfants", a-t-elle déclaré à l'APS.

"Le lancement de l'opération d'implantation cochléaire était un réel défi

pour le service ORL, dont je suis à la tête depuis 2017.

C'est une opération minutieuse, compliquée et très coûteuse, qui n'a été pratiquée que quelques fois durant les dix dernières années", a souligné le Pr. Serradj.

Pour la spécialiste, l'implant cochléaire peut rendre aux enfants et à leurs familles une vie plus ou moins normale.

Le défi était difficile au début de fait du manque de moyens, principalement les implants et la machine principale à leur pose, a-t-elle relevé, soutenant que "la direction du CHUO a bataillé avec nous dans cette optique et nous avons commencé notre parcours en octobre". Les réseaux

sociaux étaient un vrai moyen de communication pour cette opération, puisqu'une fois les moyens rassemblés, l'appel a été lancé en faveur des associations et des malades. "Des patients d'Illizi, Tindouf, Mechria, Batna, El Oued, Mascara, Mostaganem sont venus et ont été opérés.

Il y a même des familles avec plusieurs enfants malades, qui ont également été opérés et se portent bien", a-t-elle ajouté, signalant que le coût d'un seul implant est de trois millions DA à la charge de l'Etat.

D'autre part, la spécialiste a mis l'accent sur la nécessaire mobilisation, au niveau des services de pédiatrie postnatale, pour

un dépistage précoce et une meilleure prise en charge de cette infirmité.

Pour cela, a-t-elle conseillé, "il faut équiper les maternités, les services de pédiatrie postnatale des établissements publics et privés d'appareils de détection de surdité chez l'enfant dès la naissance afin d'éviter toute complication". Actuellement, les consultations et les interventions pour les implants cochléaires sont à l'arrêt pour cause de confinement de prévention contre Covid-19.

Les patients habitent loin pour la plupart et ne peuvent se déplacer", a souligné Pr. Zoubida Serradj.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

NOUVEAU BILAN

230.309 morts jusqu'à jeudi à 19h00 GMT

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 230.309 morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine, selon un bilan établi à partir de sources officielles jeudi à 19h00 Plus de 3.218.410 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 195 pays et territoires depuis le début de l'épidémie.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations, un grand nombre de pays ne testant que les cas nécessitant une prise en charge hospitalière.

Parmi ces cas, au moins 922.900 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Depuis le comptage réalisé la veille à 19h GMT, 5.867 nouveaux décès et 79.153 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès sont les Etats-Unis avec 2.271 nouveaux morts, le Royaume-Uni (614) et le Brésil (449).

Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 61.717 décès pour 1.054.261 cas.

Au moins 124.979 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont l'Italie avec 27.967 morts pour 205.463 cas, le Royaume-Uni avec 26.711 morts (171.253 cas), l'Espagne avec 24.543 morts (213.435 cas), et la France avec 24.376 morts (167.178 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de mort par rapport à sa population, avec 66 décès pour 100.000 habitants, suivi par l'Espagne (52), l'Italie



(46), le Royaume-Uni (39), et la France (37).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao), où l'épidémie a débuté fin décembre, a officiellement dénombré au total 82.862 cas (4 nouveaux cas entre mercredi et jeudi), dont 4.633 décès (0 nouveaux), et 77.610 guérisons.

Depuis mercredi à 19h00 GMT, les Maldives et le Yémen ont annoncé les premiers décès liés au virus sur leur sol. Les Comores et le Tadjikistan ont annoncé le diagnostic de premiers cas. L'Europe totalisait jeudi à 19h00

GMT 137.714 décès pour 1.468.718 cas, les Etats-Unis et le Canada 64.960 décès (1.107.276 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 10.642 décès (203.429 cas), l'Asie 8.557 décès (221.273 cas), le Moyen-Orient 6.705 décès (172.294 cas), l'Afrique 1.614 décès (37.354 cas), et l'Océanie 117 décès (8.071 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les bureaux de l'AFP auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

ETATS-UNIS

Encore plus de 2.000 morts en 24h aux Etats-Unis

Les Etats-Unis ont enregistré au cours des dernières 24 heures 2.053 décès supplémentaires liés au nouveau coronavirus, selon le comptage jeudi à 20h30 locales (00h30 GMT vendredi) de l'université Johns Hopkins, qui fait référence. Après un bref fléchissement dimanche et lundi, cela marque une troisième journée consécutive à plus de 2.000 morts et porte le bilan américain à 62.906 décès au total depuis le début de la pandémie, d'après les chiffres actualisés en continu de l'université.

Les Etats-Unis sont de loin le pays le plus endeuillé par le Covid-19, devant l'Italie (27.967 morts), le Royaume-Uni (26.711), l'Espagne (24.543) et la France (24.376), selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles jeudi à 19h00 GMT. Le nouveau coronavirus a fait au moins 230.000 morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine. Les Etats-Unis, avec plus d'un million de cas diagnostiqués de Covid-19, comptent également à eux seuls près d'un tiers des cas officiellement recensés dans 195 pays et territoires à travers le monde.

FRANCE

339 nouveaux décès en 24 heures, 24.376 morts

Le coronavirus a fait 339 morts supplémentaires en France au cours des dernières 24 heures, portant le bilan total à 24.376 décès depuis le 1^{er} mars, a annoncé jeudi le directeur général de la Santé française, le Pr Jérôme Salomon. Les services de réanimation affichent de nouveau un solde négatif de moins 188 patients par rapport à la veille, ramenant leur total d'occupation à 4.019 lits, a-t-il précisé.

Un pic avait été atteint le 9 avril avec près de 7.200 patients. Ce jeudi, on comptait encore 26.283 patients hospitalisés pour une infection au Covid-19. Mais près de 50.000 patients (49.476) ont pu quitter l'hôpital guéris depuis le début de l'épidémie, a souligné Jérôme Salomon. Par ailleurs, en prévision du déconfinement prévu à partir du 11 mai, le gouvernement a placé 35 départements en "rouge", dont l'ensemble de la région parisienne et le quart nord-est du pays. Cette carte provisoire, qui sera actualisée, correspond à la circulation du coronavirus et aux tensions sur les capacités en réanimation. Les départements métropolitains doivent être départagés entre "rouges" et "verts". Dans ces derniers, u ne moindre présence du virus permettra d'organiser un déconfinement plus large.

ITALIE

Le plus grand nombre de guérisons journalier depuis le début de l'épidémie

L'Italie a enregistré jeudi le plus grand nombre de guérisons journalier du COVID-19 depuis le début de l'urgence fin février, a annoncé le Département de la protection civile du pays.

Selon les dernières données publiées par le département, 4.693 nouvelles guérisons ont été signalées jeudi, le chiffre journalier le plus élevé depuis le début de l'urgence, portant le total national à 75.945.

Toujours jeudi, le nombre de décès enregistrés dans la journée a atteint 285, portant le total à 27.967 en Italie.

Il y a également eu 1.872 nouvelles infections pour la même journée, ce qui porte le nombre total de cas, combinant les infections, les décès et les guérisons en Italie à 205.463. Sur les 101.551 personnes encore infectées à ce jour, 1.694 sont en soins intensifs, en baisse de 101 par rapport à mercredi, et 18.149 sont hospitalisées dans des services normaux, en baisse de 1.061. Les autres, soit 80% des cas qui se sont révélés positifs, sont placés en isolement à domicile. L'Italie a décrété un confinement à l'échelle nationale le 10 mars pour contenir la pandémie. La mesure, qui devrait durer jusqu'au 3 mai, sera suivie d'une "phase 2", qui implique la reprise progressive des activités sociales, économiques et productives. A compter du 4 mai, les secteurs de la fabrication, de la construction et du commerce de gros pourront reprendre leurs activités. Viendront ensuite les détaillants, les musées, les galeries et les bibliothèques le 18 mai, puis les bars, les restaurants, les coiffeurs et les salons de beauté le 1^{er} juin.

Quelle que soit la date, toutes les entreprises devront suivre des protocoles de sécurité au travail rigoureux.

APS

ETATS-UNIS

Le coronavirus "n'a ni été fabriqué par l'homme, ni génétiquement modifié"

Le coronavirus "n'a ni été fabriqué par l'homme, ni génétiquement modifié", a déclaré le Bureau du directeur du renseignement national (ODNI) des Etats-Unis qui dit enquêter pour savoir si le virus était sorti d'un laboratoire à Wuhan (Chine).

L'ODNI des Etats-Unis, qui chapeaute les services de renseignement américains, "partage le large consensus scientifique selon lequel le virus du

COVID-19 n'a pas été fabriqué par l'homme ou génétiquement modifié", a indiqué jeudi l'ODNI dans un communiqué.

L'ODNI a fait savoir qu'il enquêtait pour savoir si le virus était sorti d'un laboratoire à Wuhan, en Chine, bien que la rumeur ait été écartée à plusieurs reprises par des scientifiques, qui pensent généralement que le virus est passé des animaux aux humains d'une manière

naturelle, par exemple lors de l'élevage, de la chasse ou du transport d'animaux sauvages.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que tous les éléments disponibles à ce jour suggèrent que le nouveau coronavirus, cause de l'actuelle pandémie mondiale, est d'origine animale naturelle et n'est pas un virus manipulé ou fabriqué.

Le nouveau coronavi-

rus, également connu sous le nom de SRAS-CoV-2, a été identifié en janvier dernier et sa séquence génétique a été révélée au public les 11 et 12 janvier, a rappelé l'organisation.

Critiquée dans sa gestion de la crise du coronavirus, la Chine a fait part de son "opposition ferme" à une "soi-disant enquête" internationale sur l'origine du nouveau coronavirus COVID-19.

CHINE

Une étude montre l'efficacité de la distanciation sociale appliquée dans des villes chinoises

Un nouveau modèle de transmission du Covid-19, basé sur les données d'enquête de contact recueillies auprès d'environ 1.200 personnes dans les villes chinoises de Wuhan et de Shanghai, suggère que les mesures strictes de distanciation sociale ont été suffisantes pour réduire la transmission du nouveau coronavirus, selon une étude publiée par le magazine Science. Les résultats montrent que les contacts interpersonnels quotidiens entre les résidents ordinaires ont diminué de 7 à 9 fois, passant respectivement de 14 et 20 personnes par jour à Wuhan et à Shanghai à environ deux contacts par jour dans ces deux villes début

février après la mise en place de mesures de distanciation sociale.

Les données de l'enquête suggèrent qu'entre 78 et 94% de ces contacts se sont produits à la maison et entre membres d'une même famille durant la période de distanciation sociale.

L'équipe de recherche dirigée par Zhang Juanjuan de l'université de Fudan a utilisé les données de l'enquête sur les contacts recueillies à Shanghai et dans la province du Hunan pour construire un modèle mathématique de dynamique de transmission du nouveau coronavirus.

Selon l'étude, les résultats de leur modèle montrent que les

mesures de distanciation sociale et la diminution des contacts interpersonnels quotidiens qui en ont résulté ont conduit les taux de transmission à baisser en dessous des niveaux épidémiques à Wuhan et à Shanghai.

L'étude révèle également que les enfants de moins de 15 ans sont susceptibles à 40% d'être infectés par le nouveau coronavirus, soit autant que chez les personnes âgées de plus de 64 ans.

Bien que les fermetures d'écoles ne puissent pas interrompre la transmission par elles-mêmes, elles peuvent réduire le pic d'incidence de 40 à 60% et retarder l'épidémie, selon l'étude.

LES CANCERS DU NEZ, DE LA BOUCHE ET DE LA GORGE SONT-ILS UNE MALADIE FRÉQUENTE ?

Également appelés cancers des voies aérodigestives supérieures, les cancers du nez, de la bouche et de la gorge font partie des cancers pour lesquels des mesures de prévention existent. Rarement à l'origine de métastases, les cancers du nez, de la bouche et de la gorge peuvent être invalidants du fait des séquelles liées au traitement chirurgical et à la radiothérapie.

Qu'appelle-t-on cancers des voies aérodigestives supérieures ?

Les cancers des Voies aérodigestives supérieures (Vads) regroupent les tumeurs cancéreuses qui se développent dans les fosses nasales, les sinus, les os de la face, la bouche, la gorge, ainsi qu'au niveau du larynx (« pomme d'Adam »). Les cancers des lèvres, des amygdales et des glandes salivaires sont également classés dans cette famille, même s'ils sont parfois un peu différents dans leur nature.

Les cancers de la gorge sont les plus fréquents (environ 30 % des cancers des voies aérodigestives supérieures). Les cancers de la bouche représentent 25 à 30 % des cas, les cancers du larynx 20 % des cas et les cancers des amygdales environ 15 % des cancers des Vads. D'autres cancers peuvent apparaître au niveau du cou, par exemple des lymphomes (cancers de certaines cellules de l'immunité).

Qui est à risque de cancer du nez, de la bouche et de la gorge ?

Deux facteurs de risque de cancer des Vads ont été identifiés :

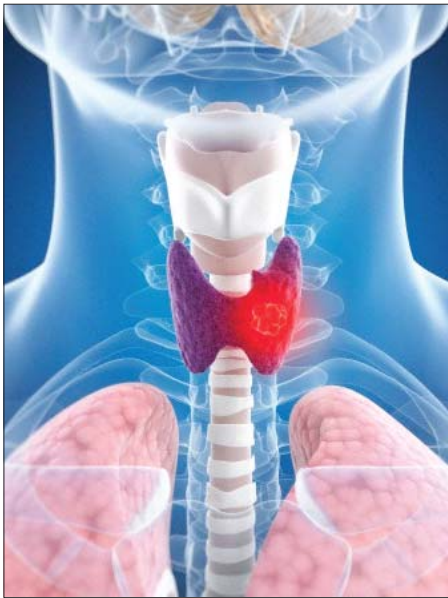
Le tabagisme : 95 % des cancers des Vads sont diagnostiqués chez des fumeurs. Un quart des nouveaux cas est identifié chez des fumeurs de moins de 50 ans, ce qui reflète la diminution de l'âge au moment de la première cigarette.

De plus, les cancers de la bouche peuvent également être favorisés par le port d'une prothèse dentaire inadaptée (les frottements et blessures répétés favorisent la transformation cancéreuse des cellules de la muqueuse). Les cancers du nez ou du nasopharynx sont plus fréquents chez les personnes régulièrement exposées à certaines substances chimiques volatiles : solvants, poussières de pierre ou de bois, fumées de diesel, etc.

Les cancers des lèvres sont plus fréquents chez les fumeurs qui travaillent en plein air (agriculteurs, marins, etc.), car l'exposition aux rayons UV du soleil constitue un facteur de risque supplémentaire qui s'ajoute à celui du tabac.

Quels sont les symptômes des cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?

Les symptômes des cancers des Vads varient selon la zone touchée. Au bout d'un certain temps, l'évolution de la tumeur se traduit par des ganglions gonflés et douloureux, au niveau de la gorge, des oreilles, du cou, etc. Ce sont souvent ces ganglions enflammés qui amènent le patient à consulter



son médecin et qui sont à l'origine du diagnostic.

Les symptômes des cancers des lèvres

Les cancers des lèvres se traduisent par l'apparition d'une tache blanchâtre ou de lésions (ulcère, nodule, fissure) qui durent plus de deux semaines. Après quelques semaines, un nodule dur est palpable dans l'épaisseur de la lèvre. La lèvre inférieure est plus souvent touchée que la lèvre supérieure.

Les symptômes des cancers de la langue

Les cancers de la langue se traduisent par une gêne, des douleurs ou des saignements. La langue devient sensible au chaud, au froid et aux aliments acides. Une zone dé-

colorée, irritée ou épaissie est parfois visible. Dans 85 % des cas, les cancers de la langue sont diagnostiqués chez un homme.

Les symptômes des cancers de la bouche

Les cancers de la bouche se manifestent sous la forme d'ulcères ou de petites plaques qui ne guérissent pas, et dont la base est épaisse et fibreuse.

Les symptômes des cancers des fosses nasales, du nasopharynx et des sinus

Les cancers de la partie haute de la gorge (nasopharynx) et des fosses nasales se traduisent par une sensation de nez bouché, des saignements de nez, une perte de l'odorat ou d'une partie de l'audition, éventuellement des troubles de la déglutition. Les

cancers du nasopharynx peuvent apparaître chez les enfants et chez les adultes vers 40 à 50 ans.

Le cancer de l'ethmoïde

L'ethmoïde est un os creux situé profondément entre les orbites oculaires. Chez les personnes dont le métier expose à l'inhalation de poussière de bois ou de nickel, ou de solvants (colle à bois, formaldéhyde, huile de coupe, etc.), un tumeur de l'ethmoïde peut se développer après une ou plusieurs dizaines d'années d'exposition.

Cette forme particulière de cancer des VADS est reconnue comme une maladie professionnelle chez les menuisiers et les ouvriers qui usinent des objets en nickel.

Les symptômes des cancers de l'oropharynx et des amygdales

Les cancers de la partie moyenne de la gorge (oropharynx) et des amygdales provoquent une gêne douloureuse et des difficultés à déglutir, éventuellement des saignements de la gorge. La persistance de ces symptômes pendant plus de deux semaines impose d'aller rapidement consulter un médecin.

Les symptômes des cancers de l'hypopharynx

Les tumeurs de la partie basse de la gorge (hypopharynx) se traduisent par des douleurs et une gêne en avalant, des troubles de la voix (« dysphonie », voix rauque) et, parfois, des maux d'oreille.

Les symptômes des cancers du larynx

Les tumeurs du larynx provoquent des douleurs dans la pomme d'Adam, des troubles de la voix et une sensation de gêne au fond de la gorge.

Les tumeurs de la glande parotide

La glande parotide est une glande salivaire située de part et d'autre de la mâchoire inférieure. Les tumeurs bénignes de la parotide sont fréquentes. Elles provoquent une masse enflée située devant et sous l'oreille, indolore et qui roule sous les doigts. Le traitement consiste en une ablation totale ou partielle de la parotide, en faisant attention à ne pas endommager le nerf qui passe au cœur de cette glande (au risque de paralyser un côté du visage).

Si le traitement est insuffisant, une récidive est possible avec risque de transformation en cancer. Les cancers de la parotide représentent moins de 5 % des cancers de la tête et du cou.

Comment évoluent les cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?



Les cancers des Vads observés envahissent rarement le reste du corps. Si l'envahissement des ganglions voisins de la tumeur par les cellules cancéreuses est fréquent, il est rare d'observer des métastases dans le foie, les os ou les poumons. Seuls les cancers de la partie basse et de la partie haute de la gorge présentent un risque de métastase.

Néanmoins, les cancers du nez, de la gorge et de la gorge sont graves par leurs conséquences fonctionnelles. Le traitement chirurgical pour enlever la tumeur nécessite souvent une reconstruction importante de la bouche ou de la gorge, voire l'ablation de la langue ou du larynx. Un travail important de rééducation est alors mis en place pour essayer de restaurer une qualité de vie optimale.

Quelles sont les causes des cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?

Le tabac et l'alcool sont responsables de la quasi-totalité des cancers des Vads en France. D'autres causes ont été identifiées :

L'infection de la gorge par le HPV (Human Papillomavirus), le virus responsable du cancer du col de l'utérus ;

Certaines substances chimiques comme les nitrosamines (conservateurs des salaisons et des fumaisons), les tanins contenus dans la poussière de bois, le nickel, le formaldéhyde, etc. Les blessures ou brûlures répétées des muqueuses, par exemple par une prothèse dentaire mal adaptée ou par une forte consommation de boissons trop chaudes.

Les personnes d'origine chinoise (en particulier de la région de Canton), antillaises ou maghrébines ont un risque plus élevé de développer un cancer de la partie haute de la gorge (nasopharynx) en cas d'exposition à des substances cancérogènes pendant l'enfance ou d'infection chronique par le virus d'Epstein-Barr (EBV, responsable de la mononucléose).

Peut-on dépister les cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?



Il n'existe pas de dépistage systématique de ces cancers qui sont en général diagnostiqués lorsqu'ils provoquent des symptômes. Les cancers des lèvres et de la bouche sont précédés par des transformations des cellules des muqueuses qui peuvent être repérées par un dentiste (des

taches blanches, voire des ulcérations ou des nodules). Un suivi bucco-dentaire régulier est donc indispensable pour les fumeurs et ceux qui consomment des boissons alcoolisées de manière excessive.

Comment diagnostique-t-on les cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?

Lorsque le médecin suspecte la présence d'un cancer des VADS, il peut faire pratiquer divers examens pour confirmer son diagnostic :

Une endoscopie ; sous anesthésie, une sonde fine est introduite par la bouche ou les

narines. Elle permet de visualiser toutes les muqueuses du nez, de la gorge, du pharynx, etc.

Un scanner de la tête ou une IRM

Le diagnostic définitif est confirmé par un examen au microscope d'un petit fragment de la tumeur (la biopsie). Cette biopsie peut être pratiquée soit lors de l'endoscopie, soit lors d'une petite intervention chirurgicale.

Comment soigne-t-on les cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?

Les traitements proposés contre les cancers des Vads ont

pour objectif de détruire la tumeur et les autres cellules cancéreuses éventuellement présentes dans le corps, et de traiter les symptômes afin d'assurer la meilleure qualité de vie possible. Outre la chirurgie (pour enlever la tumeur et les ganglions voisins), le traitement des cancers des Vads fait appel à la radiothérapie (rayons ionisants), associée ou non à la chimiothérapie anticancéreuse.

Comme pour les autres cancers, le traitement des cancers des Vads repose sur un ensemble de protocoles codifiés qui sont adaptés aux particularités du patient. Il est administré dans des centres de lutte contre le cancer accrédités par l'Institut national du cancer (INCa).

PEUT-ON PRÉVENIR LES CANCERS DU NEZ, DE LA BOUCHE ET DE LA GORGE ?

Les mesures de prévention des cancers des VADS sont avant tout :
Ne pas fumer ;
Limiter le plus possible sa consommation de boissons alcoolisées.

De plus, les mesures générales de prévention des cancers s'appliquent :
Adopter une alimentation équilibrée et lutter contre l'embonpoint ;
Pratiquer régulièrement une activité physique.

Enfin, une bonne hygiène bucco-dentaire et des visites régulières chez le dentiste peuvent également contribuer à prévenir les cancers du nez, de la bouche et de la gorge.

La chirurgie dans le traitement des cancers du nez, de la bouche et de la gorge



La chirurgie des cancers des VADS est souvent une chirurgie lourde et délicate qui consiste à reconstruire une partie de la bouche ou de la gorge. L'intervention chirurgicale consiste à enlever la tumeur tout en préservant au maximum la fonction de l'organe atteint. Selon les parties retirées lors de l'intervention, une chirurgie de reconstruction est alors réalisée, en un ou plusieurs temps. Lorsque le cancer touche la gorge, une trachéotomie (l'attachement de la trachée directement à la peau), provisoire ou définitive, peut être nécessaire.

Qu'appelle-t-on laryngectomie totale ?

La laryngectomie totale consiste en l'ablation totale du larynx et des cordes vocales. La trachée est rattachée à la peau, à la

base du cou, par un orifice dit « de trachéostomie » à travers le quel le patient respire. La suppression de cordes vocales oblige à réapprendre à parler. La parole est alors produite par de l'air avalé et modulé dans l'œsophage.

L'apprentissage de cette nouvelle voix, dite « œsophagienne », est effectué avec un orthophoniste. Cette rééducation dure de quelques semaines à quelques mois.

Une autre technique consiste à créer une communication permanente entre la trachée et le pharynx (gorge), grâce à un petit tube de plastique appelé « implant phonatoire » qui va vibrer pour recréer la voix. En cas d'échec, une prothèse électrique à piles (« vibro-larynx ») peut être employée pour renforcer la voix chuchotée.

La radiothérapie dans le traitement des cancers du nez, de la bouche et de la gorge

La radiothérapie a pour but de détruire la tumeur dans sa totalité (s'il n'y a pas eu de chirurgie) ou de compléter la chirurgie en détruisant les cellules cancéreuses qui pourraient être restées autour de l'endroit où se trouvait la tumeur.

Comment se passe la radiothérapie des cancers des VADS ?

Dans le cadre du traitement des cancers des Vads, la radiothérapie peut être externe (rayons ionisants projetés à travers la peau sur la zone où se trouve la tumeur), ou mettre en œuvre la curiethérapie (un fil radioactif d'Iridium 192 est inséré là où se trouve la tumeur pour une irradiation continue et locale). Avant le début de la radiothérapie, une consultation avec un dentiste est nécessaire afin de soigner d'éventuelles dents cariées ou déchaussées. De plus, des gouttières en plastique sont réalisées pour protéger l'émail dentaire. Elles doivent être enduites d'un gel de fluor et appliquées tous les soirs pendant environ cinq minutes (après le brossage de dents avec une brosse extra-soUPLE) et ce pour toute la vie. Le gel de fluor permet de limiter le risque de caries liées à la radiothérapie. Le brossage régulier avec un den-



tifice fortement fluoré (Duraphat, Fluodentyl 230) peut être une alternative lorsque les gouttières porte-gel ne peuvent être réalisées. Avant de débuter la radiothérapie, il est nécessaire de réaliser un repérage de la zone à traiter. L'utilisation d'un masque personnalisé « thermoformé » permet au patient de rester le plus immobile possible pendant la radiothérapie. La zone de traitement est marquée sur le masque ou directement sur la peau. Ces repères servent au repositionnement sous la machine à chaque séance. Les séances de radiothérapie ont lieu quatre à cinq fois par semaine pendant cinq à sept semaines. Chaque séance dure environ 10 à 15 minutes.

LIBYE

Le GNA rejette la "trêve" annoncée par le maréchal Haftar

Le Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) basé à Tripoli a refusé jeudi la trêve décidée unilatéralement la veille par le maréchal Khalifa Haftar, affirmant qu'il ne lui faisait "pas confiance".

Le GNA, reconnu par l'ONU, a indiqué jeudi dans un communiqué qu'il poursuivait sa "légitime défense", en s'attaquant "à toute menace où qu'elle soit et en mettant fin aux groupes hors-la-loi".

Il a estimé que des trêves avaient été violées par le passé par le maréchal Haftar qui mène depuis un an une offensive pour s'emparer de la capitale libyenne. "Ces violations font que nous ne faisons guère confiance aux annonces de trêve" de Haftar, a ajouté le gouvernement de Fayeze al-Sarraj dans son communiqué. Selon le GNA, tout cessez-le-feu a besoin de "garanties et de mécanismes internationaux" pour surveiller son application et documenter les éventuelles violations. L'ONU a exprimé son inquiétude de la situation actuelle en Libye et affirmé que l'accord politique libyen est l'unique cadre international pour résoudre la crise dans le pays, a indiqué le porte-parole du secrétaire général de l'organisation.

"L'ONU est très en quiétude et préoccupée par la situation en Libye" et considère que l'accord politique libyen "est l'unique cadre international reconnaissant la situation actuelle" dans le pays, a affirmé Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'une conférence de presse tenue à distance. Il a, en outre, indiqué que "tout changement politique en Libye doit se faire via un processus démocratique et non militaire", en référence à la récente annonce par le maréchal libyen Khalifa Haftar de son "retrait" de l'accord politique libyen, conclu en 2015, en s'autoproclamant "unique chef en Libye".

LIBYE

La nouvelle mission navale de l'UE bientôt opérationnelle

La nouvelle mission navale de l'UE, Irini, chargée de contrôler l'embargo sur les armes en Libye, sera opérationnelle dans les prochains jours avec l'arrivée des premiers navires, ont indiqué des sources européennes. "Irini a les moyens nécessaires pour commencer sa mission", a confirmé le porte-parole du chef de la diplomatie européenne Josep Borrell.

Un accord a été trouvé lundi entre les Etats membres pour la mise à disposition des premiers navires, avions et satellites nécessaires pour lancer l'opération, a précisé le porte-parole, Peter Stano.

Un navire italien va gagner la zone d'opération dans les prochains jours, a précisé une source diplomatique européenne.

Irini va déployer ses moyens dans l'est de la Méditerranée et va contrôler tous les navires "soupçonnés de transporter des armes et des combattants" vers la Libye.

Le navire italien sera assisté dans un premier temps par les navires des Etats membres présents dans cette zone si cela s'avérait nécessaire, le temps que les autres navires européens affectés à l'opération Irini arrivent, a précisé cette source.

Irini est également dotée de moyens aériens et satellitaires. L'opération, lancée fin mars, prend le relais de l'opération Sophia lancée en 2015, mais avec un seul mandat: faire respecter l'embargo imposé par les Nations unies sur les livraisons d'armes à la Libye. Son commandement reste en Italie, mais la Grèce aura également des responsabilités. Athènes a en effet accepté d'être le pays de débarquement des naufragés secourus par les navires militaires de l'UE, selon des sources diplomatiques.

EGYPTE

Dix soldats tués ou blessés dans une explosion dans le Nord-Sinaï

Dix soldats avaient été tués ou blessés dans une explosion qui visait un véhicule blindé dans la région du Nord-Sinaï, a annoncé jeudi l'armée égyptienne. "Un engin explosif a détonné, et a frappé un véhicule blindé dans la ville de Bir al-Abd", dans le Nord-Sinaï, a déclaré Tamer al-Rifaï, porte-parole de l'armée. L'attaque a touché dix soldats, dont un officier, dont on ignore encore s'ils ont été tués et si oui, combien, ou seulement blessés, a ajouté le porte-parole sans donner davantage de précisions. Aucun groupe n'a revendiqué l'attaque pour le moment.



SAHARA OCCIDENTAL

Un groupe d'ONG dénonce les violations marocaines contre les journalistes sahraouis

Le Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'Homme au Sahara occidental a dénoncé jeudi les violations et les arrestations arbitraires commises par les autorités d'occupation marocaines contre les journalistes sahraouis, appelant à l'intervention urgente de l'ONU pour protéger les Sahraouis.

"A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse le 3 mai, le Groupe de Soutien de Genève pour la Protection et la Promotion des Droits de l'Homme au Sahara Occidental dénonce les violations systématiques de la liberté d'opinion et d'expression et les graves infractions aux normes du Droit International humanitaire par la puissance occupante du Territoire non autonome du Sahara occidental, le Royaume du Maroc", a indiqué le Groupe de soutien qui regroupe plus de 200 organisations de défense des Droits de l'Homme à travers le monde.

Le Groupe "dénonce le harcèlement et les arrestations arbitraires de journalistes sahraouis dans le Sahara occidental occupé, ainsi que l'expulsion systématique de journalistes étrangers souhaitant enquêter dans le Territoire non autonome". Dans ce contexte, souligné le texte, "le Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'homme au Sahara occidental appelle le Conseil de Sécurité des Nations Unies à inclure un chapitre sur les droits de l'Homme dans le mandat de la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO)".

Il a appelé également le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à créer un mandat de Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans le Territoire occupé du Sahara occidental. "Les Rapporteurs spéciaux sur la liberté d'opinion et d'expression, sur la liberté d'association, sur les défenseurs des droits de l'homme, sur le droit à la vie privée, sur la violence contre les femmes, sur la torture, ainsi que le Groupe de travail sur les disparitions forcées et le Groupe de travail



sur la détention arbitraire à accorder une attention particulière, dans le cadre de leur mandat respectifs, aux violations des droits de l'homme commises par la Puissance occupante contre les journalistes au Sahara occidental", a soutenu le Groupe de Soutien dans son communiqué.

Les pratiques marocaines dénoncées

Le Département d'Etat américain a noté, dans son rapport annuel (2019) sur la situation des droits de l'Homme dans le monde que selon le rapport du Secrétaire général de l'ONU d'avril 2019, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH) a continué à recevoir des communications d'avocats, de membres de famille des Sahraouis arrêtés lors du démantèlement du camp de Gdeim Izik en 2010, ajoutant que plusieurs ont été soumis à la torture, à une mise à l'isolement prolongée et à d'autres mauvais traitements.

"Le rapport d'octobre du Secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental a noté que le HCDH avait reçu des informations faisant état de violations des droits de l'Homme

perpétrés contre des Sahraouis, y compris des détentions arbitraires", a souligné le Département américain. En outre, le rapport du Département d'Etat américain a appelé à l'ouverture d'une enquête pour condamner les personnes impliquées dans des violations des droits de l'Homme dans les zones occupées du Sahara occidental, soulignant que l'absence d'enquêtes et de poursuites contre les personnes impliquées dans ces violations a contribué à l'expansion de l'impunité.

Par ailleurs, dans son rapport annuel de 2019 sur les droits de l'Homme présenté au mois de janvier dernier, l'ONG américaine de défense des droits de l'Homme, Human Rights Watch, a enregistré "la détention continue de 23 Sahraouis par le Maroc après avoir été condamnés à la suite de procès inéquitables en 2013 et 2017 sur la base d'aveux forcés, sans enquête sur leur torture physique dans les postes de police et de la gendarmerie, après les affrontements qui avaient éclaté suite au démantèlement violent et sanglant par les autorités marocaines du camp de la dignité, Gdeim Izik, près d'El-Ayoun occupée, en 2010".

BURKINAFASO

L'opposition demande la démission de la ministre de la Santé

L'opposition au Burkina Faso a demandé jeudi la démission de la ministre de la Santé dans le sillage de la polémique sur les causes du décès de la personne présentée comme la première victime en Afrique subsa-

harienne de l'épidémie de coronavirus.

"L'Union pour le Progrès et le Changement (UPC, principal parti d'opposition au Burkina Faso) exige la démission de Mme la ministre de la Santé (la professeure Claudine Lougué), un pardon officiel (excuses officielles) du Gouvernement à la représentation nationale et à tout le peuple burkinabè", a déclaré le vice-président de l'UPC, Adama Soso lors d'une conférence de presse. Mercredi, le gouvernement a démis de ses fonctions le professeur Martial Ouédraogo, devenu une figure de la lutte contre la pandémie, après une controverse sur les causes du décès de la première victime du Covid-19 en Afrique subsaharienne. Le 18

mars, le professeur Ouédraogo avait annoncé le décès lié au coronavirus d'une patiente de 62 ans, diabétique. On avait plus tard appris qu'il s'agissait de la députée d'opposition et 2e vice-présidente de l'Assemblée Rose Marie Compaoré, membre de l'UPC. En marge d'une cérémonie en mémoire de la défunte cette semaine, la famille a émis de grands doutes sur les causes de la mort.

"Les informations communiquées par Madame la ministre de la Santé à la représentation nationale ont révélé un certain nombre de mensonges (...) La ministre de la Santé, tout comme ses collègues et collaborateurs ayant manipulé les faits dans l'affaire Rose Marie Compaoré n'ont plus aucune légitimité pour traiter des questions de santé des Burkinabè", a-t-il poursuivi. Selon lui, la "série de mensonges (...) discréditait totalement la parole gouvernementale" et "de plus en plus de Burkinabè ne croient plus à l'existence même du Coronavirus au Burkina, ce qui est dangereux".

Au Burkina Faso, où les mesures de distanciation sociale et le port obligatoire de masques ne sont pas toujours respectés, l'opinion publique est souvent sceptique sur l'existence du coronavirus. Une partie de l'opinion publique doute des décès liés à l'épidémie qui a fait 43 morts pour 641 cas au Burkina Faso, selon le dernier bilan officiel.

PALESTINE

Le plan israélien est un nouveau crime de guerre

Le plan israélien d'annexer de facto des terres palestiniennes représente un "nouveau crime de guerre" contre les Palestiniens, a affirmé, jeudi, le Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères.

Dans une résolution publiée à l'issue d'une réunion extraordinaire, tenue en visioconférence, le Conseil a souligné que la mise en œuvre par le gouvernement d'occupation de ses plans d'annexion des territoires palestiniens occupés en 1967 constitue "un nouveau crime de guerre qui s'ajoute à la longue liste des crimes brutaux commis par Israël contre le peuple palestinien et des violations flagrantes de la Charte et des résolutions des Nations Unies et du droit international".

Les pays arabes soutiendront, par tous les moyens politiques, diplomatiques, juridiques et financiers, toute décision ou mesure prise par l'Etat de Palestine pour faire

face aux plans israéliens d'annexion et d'expansion des colonies de peuplement, a insisté le Conseil. A cet égard, le Conseil a appelé l'administration américaine à respecter la Charte des Nations Unies et ses résolutions relatives au conflit dans la région du Moyen-Orient, ainsi que les principes et dispositions du droit international, en s'abstenant d'appuyer les plans du gouvernement d'occupation israélien élaborés sous la couverture de l'accord américano-israélien dit du siècle qui vise à annexer des terres palestiniennes par la force.

Par ailleurs, le Conseil a exhorté les pays arabes membres à transférer directement leurs contributions finan-



cières pour soutenir le budget de l'Etat de Palestine face aux plans et pratiques de l'occupation israélienne et face à la pandémie du nouveau coronavirus, conformément aux résolutions prises lors des sessions précédentes du Conseil.

Cette réunion virtuelle a examiné les étapes et les procédures à engager pour faire face au plan israélien d'annexer de facto des pans de Cisjordanie occupée et des terres palestiniennes occupées en 1967.

BOLIVIE

Les sympathisants de Morales réclament des élections dans 90 jours

De nombreux Boliviens ont réclamé jeudi avec un concert de casseroles et de pétards des élections dans un délai de 90 jours, à l'appel de réseaux sociaux hostiles au gouvernement provisoire et proches de l'ancien président Evo Morales. La protestation a retenti à La Paz, la capitale, et dans la ville voisine d'El Alto en pleine urgence nationale décrétée en raison de la pandémie de Covid-19 et alors qu'une quarantaine totale est en vigueur depuis le 22 mars.

Elle a coïncidé avec l'approbation par le Sénat d'une loi qui fixe un délai de 90 jours à partir de sa promulgation pour que le Tribunal suprême électoral (TSE) convoque des

élections générales. La mesure avait été approuvée mercredi par la Chambre des députés. Dans les deux chambres du parlement, le Mouvement vers le socialisme (MAS) d'Evo Morales, qui vit en exil après avoir démissionné en novembre, dispose d'une large majorité.

Le gouvernement intérimaire de droite arrivé au pouvoir après le départ de M. Morales est présidé par la sénatrice Jeanine Añez. Les élections qui devaient se tenir le 3 mai pour tenter de sortir la Bolivie de la crise politique ont été reportées en raison de la pandémie.

Le TSE avait proposé cette semaine au parlement qu'elles aient lieu entre le 28 juin et le

27 septembre. Maintenant qu'elle a été adoptée par les deux chambres, la loi pour la convocation des élections doit être promulguée par la présidente par intérim Jeanine Añez. Mais les partisans d'Evo Morales soupçonnent l'exécutif provisoire de vouloir les reporter à l'année prochaine. En exil en Argentine, M. Morales a mis en garde le pouvoir intérimaire bolivien contre un report à 2021 qui serait décidé en "profitant" de la pandémie.

"Ce serait une grave erreur", déclarait M. Morales, cité par l'agence AFP, le 20 avril. "Ce serait fatal. Je ne sais pas si le peuple va supporter cela jusqu'à l'année pro-

chaine". A l'annonce du vote du Sénat demandant des élections dans les 90 jours, un sénateur de droite, Oscar Ortiz, a accusé le Sénat d'"irresponsabilité totale". Il a mis en avant la priorité de la lutte contre l'épidémie, comme l'ont fait avant lui des représentants du gouvernement par intérim. Au pouvoir depuis 2006, Evo Morales était sorti vainqueur du scrutin présidentiel du 20 octobre pour un quatrième mandat, mais l'opposition avait crié à la fraude. Après des semaines de manifestations et son lâchage par la police et par l'armée, il avait démissionné le 10 novembre et quitté la Bolivie.

USA

Trump ordonne aux producteurs de viande de maintenir leur activité

Le président américain Donald Trump a signé mardi un décret ordonnant aux producteurs de viande de maintenir leur activité, sur fond de crainte de pénuries en raison du coronavirus, a indiqué la Maison Blanche. "Le président Trump signe un décret lui donnant compétence pour assurer un approvisionnement ininterrompu en bœuf, porc et volaille aux Américains", a annoncé la présidence dans un communiqué. M. Trump a invoqué le "Defense Production Act" pour classer ce secteur comme crucial dans la grave crise économique que traversent les Etats-Unis. Le gouvernement fédéral s'engagera de son côté à fournir des équipements de

protection pour les employés du secteur. "Je devrais le signer dans l'heure", avait déclaré M. Trump dans l'après-midi en évoquant ce décret lors d'un échange avec les journalistes à la Maison Blanche. Les fermetures d'abattoirs se multiplient aux Etats-Unis en raison de la contamination de salariés, alimentant les inquiétudes sur la chaîne d'approvisionnement. Le géant américain de la viande Tyson Foods a annoncé jeudi la fermeture temporaire d'un abattoir suppléant en cause du Covid-19. Son concurrent JBS USA avait annoncé quelques jours plus tôt la fermeture d'une usine abattant 20.000 porcs par jour dans le Minnesota, en plus d'un

autre site abattant des bovins dans le Colorado. Le syndicat représentant les salariés du secteur agro-alimentaire, l'UFCW, a demandé mardi que le décret présidentiel soit accompagné de mesures pour augmenter les tests Covid-19 et les mesures de distanciation sociale dans les usines. "La réalité est que ces travailleurs mettent leur vie en jeu tous les jours pour nourrir notre pays durant cette épidémie meurtrière", a souligné son président Marc Perrone. Selon ce dernier, au moins 20 employés du secteur sont morts du coronavirus et plus de 5.000 autres ont été hospitalisés ou ont présenté des symptômes.

COMMERCE

Mexique et UE bouclent les négociations pour un nouvel accord de libre-échange

Le Mexique et l'Union européenne (UE) ont annoncé mardi avoir achevé le processus de modernisation de leur accord de libre-échange, deux ans après avoir conclu un accord de principe, ouvrant le chemin à une ratification. Les deux parties sont tombées d'accord sur les dernières questions en suspens, notamment la "portée de l'ouverture des marchés publics" au Mexique que le gouvernement fédéral mexicain devait négocier avec les différents Etats du pays. Les entreprises européennes pourront ainsi accéder aux "marchés publics" de 14 Etats mexicains qui représentent 64 % du PIB du Mexique", ont déclaré des sources à Bruxelles, soulignant que c'est la "première fois" que le Mexique ouvre son marché public sous-fédéral. Le Mexique et l'UE avaient

annoncé en avril 2018 qu'ils étaient parvenus à un accord "de principe" dans le cadre des négociations entamées en mai 2016 pour moderniser l'accord commercial en vigueur entre les deux parties depuis 2000. L'accord "inclut de nouveaux domaines tels que l'énergie et les matières premières, le développement durable, les petites et moyennes entreprises, les bonnes pratiques réglementaires, la transparence et la lutte contre la corruption", a déclaré le secrétariat mexicain de l'Economie dans un communiqué. "Une fois entré en vigueur, cet accord aidera l'UE et le Mexique à consolider leurs économies respectives et à stimuler l'emploi", s'est félicité dans un communiqué le commissaire européen au Commerce, Phil Hogan, qui s'est entretenu au téléphone

avec le ministre de l'Economie, Graciela Marquez. Une fois que l'examen juridique du texte, qui est en cours, et la traduction dans les langues de l'UE seront terminés, le processus de ratification pourra commencer. Au Mexique, le Sénat doit ratifier le traité. Le commerce entre le Mexique, un marché de près de 130 millions de personnes, et l'UE, un bloc de près de 450 millions d'habitants depuis le départ du Royaume-Uni, a triplé depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange. Le Mexique est le premier partenaire commercial de l'UE en Amérique latine, avec un commerce bilatéral annuel d'une valeur de 66 milliards d'euros pour les marchandises et de 19 milliards d'euros pour les services.

APB

YÉMEN

Washington préoccupé par "l'autonomie" annoncée par les séparatistes du Sud

Les Etats-Unis se sont dits préoccupés, mardi, par la déclaration d'autonomie par les séparatistes du sud du Yémen, y voyant une action unilatérale qui ne fait qu'exacerber l'instabilité dans le pays.

"Les Etats-Unis sont préoccupés par les actions récentes du Conseil de transition du Sud du Yémen (STC), y compris ce que le STC appelle une annonce 'd'autonomie', a déclaré le Secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo dans un communiqué.

"De telles actions unilatérales ne font qu'exacerber l'instabilité au Yémen. Ils sont particulièrement inutiles à un moment où le pays est menacé par le COVID-19 et menacé de compliquer les efforts de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour relancer les négociations politiques entre le gouvernement et les rebelles houthis", a-t-il ajouté.

Le chef de la diplomatie américaine a appelé le STC et le gouvernement de la République du Yémen à se réengager dans le processus politique prévu par l'accord de Riyad. Le STC, un mouvement séparatiste, a proclamé dimanche l'autonomie après l'effondrement d'un accord de paix avec le gouvernement, compliquant le conflit qui sévit depuis des années dans le pays.

Le principal affrontement armé au Yémen oppose les rebelles Houthis qui contrôlent notamment le nord du pays dont la capitale Sanaa, aux forces gouvernementales, appuyées militairement par une coalition emmenée par l'Arabie saoudite.

Le dernier camp est aussi le théâtre de profondes divisions, entre le gouvernement en exil à Aden (sud) et le STC. Si un accord avait été trouvé à l'automne pour geler ce différend, le STC a accusé dimanche le gouvernement de ne pas avoir rempli ses obligations et d'avoir "conspiré" contre la cause du Sud.

DÉVELOPPEMENT

La Colombie devient officiellement le 37^e membre de l'OCDE

La Colombie est devenue officiellement le 37^e pays membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le club des pays les plus riches qui prépare désormais l'entrée du Costa Rica, a indiqué l'institution dans un communiqué diffusé dans la nuit de mardi à mercredi.

"L'adhésion de la Colombie est la preuve tangible de notre engagement à réunir des pays qui s'efforcent d'atteindre les normes mondiales les plus élevées en matière de politiques publiques, de manière à améliorer le bien-être et la qualité de vie de leurs citoyens", s'est félicité le secrétaire général Angel Gurría, cité dans un communiqué. "Compte tenu de son histoire récente, la Colombie peut à bon droit être fière de ce que l'on peut véritablement qualifier de réussite exceptionnelle", a-t-il ajouté, en allusion à la violence qui marquée la vie de ce pays latino-américain depuis les années 1950.

Après la Colombie, le Costa Rica est entré dans la phase finale de son processus d'adhésion à l'OCDE", a souligné l'institution. Le Mexique et le Chili étaient jusqu'à présent les deux seuls Etats latino-américains à faire part de cette organisation basée à Paris.

INFORMATIQUE-NUMÉRIQUE

Google ouvre son application de conférences vidéo au grand public

Google a annoncé mercredi la mise à disposition gratuite de la plateforme de conférences vidéo, Google Meet, destinée au grand public.

L'application va être progressivement étendue au grand public dans les prochaines semaines, à condition de disposer d'un compte Google (Gmail) ou d'une "identité Google", que l'on peut créer avec n'importe quel email personnel ou professionnel.

Google Meet était jusqu'à présent réservé aux clients professionnels, soit 6 millions d'entreprises et organisations qui utilisent G-Suite, la gamme de logiciels de Google (avec les emails, le calendrier, le partage de documents, etc). "C'est sans doute la première fois que Google ouvre aux consommateurs un produit conçu à la base strictement pour les sociétés", remarque Javier Soltaro, le patron de G-Suite. "D'habitude ça marche dans l'autre sens". Comme toutes les interfaces d'appels vidéo, Google Meet a vu le volume de communications exploser depuis mars, à la faveur de la pandémie de Covid-19 et du "Grand confinement".

L'application engrange trois millions de nouveaux utilisateurs chaque jour depuis début avril et son utilisation quotidienne a été multipliée par 30 depuis janvier, d'après des chiffres publiés par la division cloud (informatique à distance), du géant de la recherche sur in-



ternet. Google Meet, qui proposait déjà des options comme le partage de l'écran ou les légendes en temps réel (des sous-titres pour les personnes malentendantes), va aussi ajouter de nouveaux modes de visualisation comme l'arrière-plan ou l'affichage en mosaïque des participants - "tout ce que les gens attendent désormais" de la visioconférence, résume Javier Soltaro. Le mode "mosaïque" a été popularisé ces dernières semaines

par Zoom, un logiciel américain conçu pour les entreprises, qui a été proposé rapidement au grand public et largement adopté pour se retrouver en groupe à distance. Teams (Microsoft) a réagi en ajoutant des options similaires. Facebook est allé plus loin, en lançant vendredi une nouvelle interface, Messenger Rooms, qui donne la possibilité de créer des "pièces" virtuelles, où l'on peut "faire un saut" chez ses amis.

ITALIE/COVID-19

Le gouvernement approuve l'utilisation d'une application de traçage des contacts



Le gouvernement italien a annoncé jeudi avoir approuvé l'utilisation d'une application de téléphonie mobile pour soutenir les efforts déployés pour lutter contre le coronavirus (Covid-19). La décision a été prise lors d'une réunion du cabinet au cours de la nuit, a déclaré le gouvernement dans un communiqué. Le communiqué indique que

l'utilisation de l'application, connue sous le nom d'"Im-muni", ne sera pas obligatoire, mais les politiques affirment qu'elle ne sera efficace que si au moins 50% de la population la télécharge. L'application permet à un utilisateur dont le test au coronavirus est positif d'avertir, via un message anonyme, les personnes avec lesquelles il a été en contact

étroit. Pour garantir la confidentialité, Immuni n'utilisera pas la géolocalisation mais devrait détecter les téléphones portables à proximité via Bluetooth, lequel devrait donc toujours être activé, rassure-t-on dans le document. Le gouvernement assure que les personnes qui refuseront d'utiliser l'application ne seront en aucun cas pénalisées et

que seules les institutions publiques ou contrôlées par l'Etat stockeront et géreront les données de l'application. Selon les médias, l'application devrait être prête à la mi-mai. L'Italie est l'un des pays les plus touchés au monde par la pandémie de coronavirus, avec 27.682 décès et 203.591 infections au décompte effectué mercredi.

CORONAVIRUS

Arianespace va reprendre les tirs de fusées depuis Kourou

Arianespace a annoncé mercredi que les tirs de fusées depuis le Centre spatial guyanais (CSG) à Kourou vont reprendre avec un tir de la fusée italienne Vega mi-juin et un autre d'Ariane 5 fin juillet. Les campagnes de tirs avaient été suspendues après le gel des activités du port spatial européen décrété mi-mars par le Centre national d'études spatiales (CNES) en raison de la pandémie provoquée par le coronavirus. "Depuis le 21 avril, les activités de mise en configuration opérationnelle de la base se déroulent avec les équipes sédentaires basées en Guyane dans le respect des mesures de distanciation et des gestes barrières", affirme Arianespace

dans un communiqué.

Le tir de Vega, qui doit emporter une cinquantaine de petits satellites, sera le premier depuis l'échec d'un précédent lancement le 10 juillet. Le lanceur léger européen chargé de placer en orbite un satellite militaire des Emirats arabes unis avait connu une défaillance de moteur, entraînant par précaution la destruction de la fusée au-dessus de l'océan. Il s'agissait du premier échec de Vega après quatorze succès d'affilée depuis le début de son exploitation en 2012. Fin juillet aura lieu un lancement double d'Ariane 5 au profit des opérateurs de satellites Intelsat et B-SAT. Il s'agira du troisième lancement d'Ariane 5 de l'année.

Les campagnes de tirs de deux fusées russes Soyuz doivent par ailleurs reprendre "au cours de l'été". Arianespace, la société chargée de l'exploitation et de la commercialisation des lanceurs européens, tablait à l'origine sur trois lancements de Vega et cinq d'Ariane 5 en 2020. Elle doit également effectuer le vol inaugural, prévu pour la "fin 2020", du nouveau lanceur lourd Ariane 6.

La construction du pas de tir qui lui est dédié, également interrompue mi-mars, doit reprendre à la mi-mai, selon le président du CNES Jean-Yves Le Gall.

Pour l'heure, l'impact de l'arrêt des travaux à Kourou sur la date du vol inaugural n'est pas évalué.

BOUMERDES

Intérêt des jeunes pour une session de formation virtuelle en audiovisuel



Une session de formation virtuelle en audiovisuel, lancée via le Toile, en milieu de semaine, pour animer le quotidien de personnes en confinement à Boumerdes, a suscité l'intérêt de nombreux jeunes, dont plus de 200 ont visité les vidéos de formation projetées à cet effet, durant les dernières 24 heures, a-t-on appris, jeudi, auprès des organisateurs.

Selon, Moussa Belahcen, président de la Ligue d'information et de communication des jeunes, initiatrice de cette session, il s'agit d'une "formation virtuelle sur les bases de l'art de photographie, à travers des vidéos mises en ligne sur la page facebook de la ligue - InfoCom Boumerdes --". "Cette session est suivie par un nombre inattendu de personnes, qui est chaque jour plus important", s'est-il félicité. L'animation de cette page virtuelle est assurée par trois enseignants spécialistes en audiovisuel, qui procèdent à l'enregistrement des

cours sur des vidéos émises en ligne, tout en répondant aux interrogations des abonnés ou followers.

Ils sont soutenus dans cette tâche par cinq jeunes de la Ligue, qui s'occupent notamment de l'organisation de l'interaction et des réactions des visiteurs.

Les personnes abonnées à cette session de formation intitulée "reste à la maison, on t'accompagne", ont droit à des informations multiples sur l'art de la photographie, les types de caméras en usage, comment exploiter la lumière, les types d'objectif existants, les accessoires, les positions en photographie ect. Selon ses organisateurs, cette session de formation a pour objectif principal de faire connaître l'art de la photographie, et les secrets d'innovation dans ce domaine, tout en ouvrant des perspectives aux jeunes pour se professionnaliser et pourquoi pas lancer un projet en la matière, a indiqué le président de la Ligue.

CONFINEMENT

Des artistes s'associent dans un clip distrayant et pédagogique

Un collectif de dix chanteurs et musiciens ont mis en ligne un clip aussi divertissant qu'instructif pour inciter les Algériens au partage dans la bonne humeur et la légèreté, malgré un quotidien morne en ces temps de confinement et de pandémie du nouveau coronavirus.

"Qolli, Qololi" (Dis-moi, dites-moi), une chanson écrite et interprétée par le collectif dit "Bandya Social Club", accompagne le clip, conçu et monté par Hamidou, composé de séquences tournées par chacun des artistes participants, sur les lieux mêmes de son confinement. Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz et leurs complices Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche dit Toto, Hakim Salhi, Mohamed Rahali alias Moh KGZ, No-reddine Allane ou encore Mohamed Reda Djender se sont unis pour réaliser, chacun à partir de son domicile, des vidéos pleines d'humour et d'auto-dérision. Sur un rythme chaâbi contemporain et une instrumentation sim-

ple, ces artistes racontent en chantant leur triste sort d'hommes cloîtrés pour raison sanitaire, et qui, pour tromper l'ennui, se tournent vers les tâches ménagères (bien sûr en dignes de tout homme qui se respecte) en attendant la fin de la pandémie annonciatrice de leur délivrance. Tout en rappelant à leurs fans l'indispensable respect des mesures sanitaires, dont le confinement, ces artistes évoquent, à travers "Qolli, Qololi" toute la difficulté à vivre l'éloignement de la scène, de ses fans, de ses amis et, plus dramatique pour certains d'entre eux, la perte de ses revenus après l'annulation des spectacles, des concerts et autres tournées artistiques. C'est aussi avec beaucoup d'hu-



mour que les "Bandya Social Club" mettent ce clip à profit pour souligner toute l'importance des mesures de distanciation sociale, encourageant leurs fans à communiquer davantage et à "partager leur quotidien avec

leurs proches pour évacuer le stress de cette situation exceptionnelle" où un virus mortel circule sans entraves sur toute la planète, assignant à résidence la moitié de l'humanité.

ORAN

Elaboration d'un ouvrage dédié au lexique des arts

Plus de 3.600 mots ont été répertoriés dans le cadre de l'élaboration d'un ouvrage dédié à l'enrichissement et uniformisation du champ lexical artistique en langue arabe, a-t-on appris jeudi à Oran auprès de l'auteur, Nasreddine Bentayeb.

La publication consiste en un dictionnaire des arts comportant 610 pages d'illustrations, traductions et explications des termes du lexique artistique, tous domaines confondus (peinture, cinéma, photographie, théâtre, musique, architecture...), a précisé M. Bentayeb.

Cet ancien professeur d'arts plastiques et fondateur du Salon national de la peinture des enfants décrit son nouveau livre comme "un instrument pédagogique donnant un aperçu sur les différents mouvements et personnalités artistiques, les techniques et les outils utilisés dans les arts".

L'auteur a, à son actif, plusieurs ouvrages à caractère pédagogique, dont un dictionnaire des arts plastiques et des livres sur l'histoire de l'art et du mouvement impressionniste. Il est également connu pour son investissement dans la formation des jeunes talents au sein de l'association locale "Le Libre Pinceau" qui a organisé une dizaine d'éditions du Salon national de la peinture des enfants.

BATNA

Récupération de 485 pièces de monnaie anciennes

Les services de la sûreté de la wilaya de Batna ont procédé à la récupération de 485 pièces de monnaie anciennes classées patrimoine culturel protégé, a rapporté jeudi la cellule de la communication de ce corps de sécurité. La même source a souligné que cette opération a été menée suite à des informations parvenues aux éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) faisant état de personnes sur le point de conclure un accord relatif à la vente de pièces de monnaie anciennes à proximité du Centre hospitalo-universitaire, Benflis Touhami, au chef-lieu de wilaya. Ces informations, conjuguées à la prise des mesures essentielles, ont permis d'arrêter trois (3) individus âgés entre 26 et 38 ans en possession des pièces récupérées, a-t-on précisé, ajoutant que des dossiers judiciaires ont été élaborés à l'encontre des trois prévenus en vue de leur comparution devant la justice. Pour rappel, la semaine dernière, des éléments de cette même brigade ont saisi 2190 pièces archéologiques (pièces de monnaie anciennes) sur le terrain Zaddam, dans la ville de Batna, et appréhendé cinq (5) personnes âgées entre 26 et 35 ans.

MUSIQUE

Célébration virtuelle de la Journée internationale du Jazz

Le traditionnel concert d'ouverture célébrant la Journée internationale du Jazz est retransmis cette année en ligne en raison des mesures de confinement observées à travers le monde pour endiguer la pandémie du Covid-19, annonce-t-on sur le site de l'Unesco. Instituée en 2011 par l'Unesco, la Journée internationale du Jazz, correspondant au 30 avril de chaque année, attend pour sa neuvième édition organisée en mode virtuel une pléiade d'artistes de renom venus du monde entier. Animée par Herbie Hancock, célèbre pianiste de jazz et ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco pour le dialogue interculturel, le "All-Star Global Concert" est retransmis jeudi soir en

direct à partir de 19H00 GMT (20h00 locales) sur le site du Jazz Day ou sur "YouTube", indique-t-on. Parmi les grands noms du Jazz qui devront prendre part à ce concert, John McLaughlin, Dee Dee Bridgewater, John Scofield, Dianne Reeves, Alune Wade, Youn Sun Nah, John Beasley, Jane Monheit, Ben Williams, Lizz Wright, Igor Butman, Evgeny Pobozyh ou encore A Bu et Joey De Francesco. En marge de ce grand événement, des master class, des activités pour enfants et une conférence en ligne avec des éducateurs et des artistes de jazz renommés sont organisés en direct sur Internet, à partir de différents points dans le monde. Par ailleurs, l'Unesco et l'Institut de

jazz "Herbie-Hancock" invitent à participer à la création de messages sur les différents supports numériques pour exprimer sa solidarité aux personnes atteintes par le Coronavirus, avec l'engagement de les "présenter en ligne" dans le cadre des célébrations de l'événement musical, rapporte le site de l'Unesco.

L'institution onusienne souligne également la nécessité de "faire entendre sa voix" pour soutenir les musiciens tombés dans la précarité suite à la crise du Covid-19, via l'initiative "ResiliArt", un mouvement mondial du spectacle vivant, lancé par l'Unesco pour recueillir les "expériences et les voix de la résilience des artistes", entre autres.

SUÈDE

L'auteure de romans policiers suédoise Maj Sjowall est morte à 84 ans

Maj Sjowall, qui avec son mari Per Wahloo (mort en 1975) a lancé la vague des romans policiers nordiques, s'est éteinte à l'âge de 84 ans, a annoncé mercredi son éditeur. Maj Sjowall "est morte aujourd'hui au terme d'une longue maladie", a indiqué Ann-Marie Skarp, directrice des éditions Piratforlaget citée par l'AFP.

Le couple a créé le personnage récurrent de l'inspecteur Martin Beck et de son équipe d'enquêteurs à Stockholm, qui à travers

ses enquêtes peint un tableau sans concessions de la société suédoise. "Ces dix romans avec pour héros Martin Beck sont désormais des classiques et ont inspiré, j'ose le dire, tous les auteurs de romans policiers vivants", a ajouté Ann-Marie Skarp.

Leurs livres ont été traduits en 40 langues et ont servi de base à des dizaines de films. Née le 25 décembre 1935 à Stockholm, Maj Sjowall a étudié le graphisme et le journalisme. Elle a d'abord travaillé comme traductrice, di-

rectrice artistique et journaliste. Elle a rencontré Per Wahloo, lui aussi journaliste, en 1961. Ils se sont mariés et ont eu deux fils.

Après avoir couché les enfants, ils avaient coutume de s'asseoir de chaque côté d'un bureau et d'écrire jusque tard dans la nuit, un chapitre chacun. "Nous avons beaucoup travaillé le style", a-t-elle expliqué au Guardian en 2009. "Nous voulions trouver un style qui soit ni le mien, ni le sien, mais un style qui serait bon pour nos livres".



INDE

Décès de Rishi Kapoor, légende du cinéma Bollywoodien

L'acteur Rishi Kapoor, connu pour ses rôles dans des comédies romantiques à succès du cinéma indien, est mort jeudi à l'âge de 67 ans des suites d'une leucémie, ont rapporté des médias auprès de sa famille.

L'annonce de sa mort intervient moins de 24 heures après la disparition d'une autre vedette de Bollywood, Irrfan Khan, rendu notamment célèbre à l'international pour son rôle dans "Slumdog Millionaire" (2008). Fils de la star indienne Raj Kapoor, il avait commencé sa carrière enfant en 1955 avant de connaître de grands succès dans les années 1970 dans une série de comédies romantiques, notamment "Bobby", sorti en 1973. Avec l'âge, il s'était fait aussi remarquer dans des rôles plus noirs dans "Agnepath" ("Path of Fire", 2012) où il campait un trafiquant d'êtres humains ou "Kapoor & Sons" (2016) dans lequel il interprétait un grand-père amateur de pornographie. Connu pour son franc-parler il n'hésitait pas à évoquer sa lutte contre l'alcoolisme ou ses films, ironisant sur le fait que la plupart méritaient d'être jetés aux oubliettes.

DANEMARK

Mort à 24 ans du poète Yahya Hassan, l'enfant terrible des lettres danoises

Le poète à succès Yahya Hassan, Danois d'origine palestinienne, est mort à 24 ans, a annoncé jeudi sur son compte Instagram son éditeur, la célèbre maison d'édition Gyldendal.

Les causes exactes de la mort du poète n'ont pas été rendues publiques, mais la police d'Aarhus, deuxième ville du pays où il habitait, a confirmé à la presse son décès, indiquant que "rien ne laisse penser à un acte criminel".

Fils de réfugiés palestiniens, Yahya Hassan est devenu célèbre à 19 ans, en 2013, avec un premier recueil portant son nom. "Je le connais depuis ses 16 ans, ce garçon brillant avec un énorme talent, les nerfs à fleur de peau. Il insistait pour avoir sa propre voix, défendre son

territoire, trouver sa propre place - malgré ce que les gens pensaient", a écrit son éditeur, Simon Pasternak, sur Instagram, où il pleure une "catastrophe".

"Yahya insistait pour ne s'incliner devant personne, il ne représentait personne (...), il voulait être lui-même", a-t-il poursuivi. Les poèmes de Yahya Hassan avaient connu un succès immédiat avec 120.000 exemplaires écoulés, un record dans le royaume scandinave. Dans la langue des quartiers, il faisait le procès de la première génération d'immigrés, qu'il accusait de maltraitance, de fraude aux prestations sociales, de bigoterie. Il avait récidivé en novembre avec un nouveau recueil.

BADMINTON Les Mondiaux d'Espagne décalés au mois de novembre 2021 (BWF)

Les Championnats du monde de badminton, initialement prévus en août 2021 se dérouleront finalement en novembre de la même année, a annoncé la Fédération Internationale vendredi sur son site officiel.

"Les Mondiaux de la BWF à Huelva en Espagne auront lieu du 29 novembre au 5 décembre, après l'accord de la Fédération espagnole de badminton (FESBA)", a indiqué l'instance internationale.

La BWF et la FESBA avaient déjà ouvert des discussions avec la ville hôte du tournoi pour organiser les championnats plus tard dans l'année afin d'assurer le succès ultime de l'événement.

"La nouvelle date du calendrier permettra aux joueurs d'avoir des objectifs clairs pour 2021, les Jeux olympiques et les Championnats du monde", a précisé la BWF.

Le président de la BWF, Poul-Erik Høyer a assuré que le reste du calendrier des tournois de la BWF prévus pour l'année 2021 doit encore être finalisé, ainsi qu'en ce qui concerne le processus de qualification pour les Jeux olympiques, les Jeux paralympiques et les Championnats du monde de l'année prochaine.

ATHLÉTISME Le meeting Ligue de diamant de Lausanne n'aura pas lieu en août

Le meeting d'athlétisme de Lausanne, comptant pour la Ligue de diamant, n'aura pas lieu le 20 août en raison de la pandémie de coronavirus, ont annoncé jeudi les organisateurs qui étudient "d'autres alternatives".

"Nous avons, bien à contrecœur, dû prendre la décision de ne pas organiser Athletissima le 20 août, ceci malgré l'annonce des mesures d'assouplissement prises" par les autorités suisses, ont déclaré les organisateurs dans un communiqué.

Il est actuellement "impossible de laisser se retrouver un nombre important de personnes dans un périmètre restreint d'ici à fin août", expliquent-ils.

Mais ceux-ci ajoutent qu'ils étudient "quels alternatives et formats pourraient être encore envisagés afin d'offrir aux athlètes une possibilité de compétition".

Le président du meeting, Pierre Tenger, a indiqué à l'AFP que "notre vœu serait d'organiser un événement commun avec le meeting Weltklasse de Zurich (prévu le 11 septembre, ndlr), à une date non encore fixée et sous un format non encore défini".

Créée en 1977, le meeting Athletissima, rendez-vous emblématique de la saison estivale, figure depuis 2010 au programme du circuit de la Ligue de diamant.

Deux autres meetings de la Ligue de diamant prévus à Eugene (Etats-Unis, le 7 juin) et à Paris (13 juin) ont été reportés la semaine dernière en raison de la pandémie de coronavirus.

Ces reports s'ajoutent à ceux des six premières étapes de la Ligue de diamant, le circuit majeur de l'athlétisme mondial dont le coup d'envoi devait être donné le 17 avril à Doha (Qatar). La réunion d'Oslo, programmée le 11 juin, a elle modifié son format pour se rapprocher d'une exhibition. Le début formel de la Ligue de diamant est donc pour le moment repoussé au 4 juillet à Londres.

APS

L'organisation de la Direction déléguée à la jeunesse et aux sports en services fixée par arrêté interministériel

L'organisation de la Direction déléguée à la jeunesse et aux sports dans les grandes villes et certaines villes nouvelles, en services a été fixée par un arrêté interministériel publié au Journal officiel.

Cet arrêté du ministère des Finances et de celui de la Jeunesse et des Sports a pour objet de fixer l'organisation de la Direction déléguée à la jeunesse et aux sports dans les grandes villes et certaines villes nouvelles, en services comprenant à leur tour des bureaux.

Ainsi, sous l'autorité du directeur délégué, la Direction déléguée à la jeunesse et aux sports comprend deux services.

Le premier a trait aux activités de la jeunesse et comprend deux bureaux : celui de l'information, de la communication et de la formation, et un autre des programmes socio-éducatifs, des loisirs et de la promotion du mouvement associatif, selon le document.

Le deuxième service concerne les activités phy-



siques et sportives et comprend lui aussi deux bureaux. L'un des activités physiques

et sportives et du suivi des associations sportives, l'autre de la formation sportive des

jeunes talents sportifs et de l'encadrement technique, indique-t-on de même source.

RUGBY

Plus de 4 millions d'euros de pertes pour la Fédération néo-zélandaise

La Fédération néo-zélandaise de rugby (NZRU) a perdu 7,4 millions de dollars néo-zélandais (un peu plus de 4 millions d'euros) en 2019, a annoncé jeudi l'instance dirigeante dans un communiqué.

"Le résultat global pour l'exercice 2019 a été une perte de 7,4 millions de dollars, soit 37% de moins que la perte budgétisée de 11,8 millions de dollars (environ 6,6 M EUR), a expliqué NZRU.

Cette perte est nuancée par les bons résultats financiers de la tournée des "Lions britanniques" en Nouvelle-Zélande en 2017 ainsi qu'une hausse des partenariats et des licences.

Au total, la Fédération a généré 187 millions de dollars néo-zélandais (environ 105 M EUR) de chiffre d'affaires, soit 1% de moins qu'en 2018 mais 40% de plus qu'en 2015, la dernière année



de Coupe du monde. La Coupe du monde a privé la Fédération néo-zélandaise de lucratifs matches à domicile.

"Quand on considère l'impact significatif sur les revenus de la diffusion et des jours de matches dans une année de Coupe du monde de rugby grâce à un programme international condensé,

les revenus commerciaux du sponsoring et de licences ont été une véritable réussite", s'est félicitée la directrice financière Nicki Nicol.

Ces résultats ne prennent pas en compte l'année 2020, fortement marquée par la pandémie de coronavirus.

Les dirigeants de NZRU prévoient ainsi une baisse de 70% du chiffre d'affaires,

alors que les championnats sont à l'arrêt. Les "All Blacks" ont déjà accepté le gel de 50% de leurs revenus après l'arrêt des compétitions, soit 25 millions de dollars néo-zélandais (14 M EUR).

La Fédération indique disposer d'un trésor de guerre de 93 millions (environ 50 M EUR) pour faire face à la crise.

LeBron James réfute l'idée d'une annulation de la saison NBA

Des dirigeants de franchises et des agents de joueurs pressent la NBA d'annuler la saison, suspendue à cause du coronavirus, affirme jeudi la chaîne CNBC, une information fermement réfutée dans la foulée par la superstar des Lakers LeBron James, "prêt à revenir".

Selon CNBC, ces agents et dirigeants affirment que les propriétaires des équipes sont préoccupés par les problèmes de responsabilité que poserait une reprise de la compétition au regard de la situation sanitaire.

Ils sont également inquiets du manque de revenus provenant des billetteries si les matches devaient se jouer à huis clos et étaient seulement télévisés.

Les patrons des franchises sont donc en conflit quant à l'annulation ou non de la sai-

son en cours, ajoute CNBC.

Premier à réagir, James a contesté l'idée d'un abandon pur et simple de la saison, dont il était un prétendant au titre de champion avec les Lakers, jusqu'à sa suspension prononcée par Adam Silver le 11 mars après le test positif du Français Rudy Gobert.

"J'ai vu qu'on rapportait que des dirigeants et des agents veulent annuler la saison ??? Ce n'est absolument pas vrai", a écrit James sur son compte Twitter.

"Il n'y a personne que je connaisse qui ait dit quelque chose comme ça.

Dès que ce sera sûr, nous voudrions terminer notre saison. Je suis prêt et notre équipe est prête. Personne ne devrait annuler quoi que ce soit", a-t-il conclu.

Au classement figé depuis le 11 mars, les Lakers occu-



pent la première place de la conférence Ouest et font partie des quatre équipes déjà qualifiées pour les play-offs, au même titre que Milwaukee, Toronto et Boston.

Douze accessits restent à distribuer. Alors que la NBA s'est dite prête à autoriser au plus tôt au 8 mai la réouverture des centres d'entraînement de franchises se trouvant dans des Etats dont les

directives restrictives seraient assouplies, le conseiller à la santé de la Maison Blanche, Anthony Fauci, a dit mercredi que tous les sports pourraient néanmoins devoir annuler leurs saison. "Si vous ne pouvez pas garantir la sécurité, vous devrez malheureusement conclure: Nous devons peut-être nous passer de ce sport cette saison", a-t-il déclaré au New York Times.

CORONAVIRUS-FOOT/ L1 ET L2 Le reste de la saison 2019-2020 se déroulera sur une période de 8 semaines (FAF)

Le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 est programmé sur une période de 8 semaines, dès la levée du confinement et après une période de préparation de 5 à 6 semaines quelle que soit la date qui sera arrêtée par les pouvoirs publics, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Cette feuille de route a été arrêtée, jeudi lors de la réunion statutaire du Bureau fédéral, tenue par visioconférence, sous la présidence du président de la FAF, Khreddine Zetchi, et en présence, entre autres, du président de la Ligue Abdelkrim Medouar.

"La poursuite de la saison 2019-2020 se déroulera sur une période de 8 semaines.

Il s'ensuivra une phase de repos total d'au moins 1 semaine aux joueurs puis une autre active d'un mois qui amorce le début de la période d'enregistrement", a indiqué vendredi un communiqué de la FAF, ajoutant que ce n'est qu'après cette phase, que la nouvelle saison débutera à une date à préciser ultérieurement.

Pour les Championnats amateurs (LNFA et LIRF) de la catégorie senior, ils seront calqués sur les championnats professionnels des Ligues 1 et 2 (éventuellement à une semaine près), précise l'instance fédérale.

"Les Championnats amateurs (LNFA et LIRF) devront reprendre selon le même protocole et les mêmes modalités, alors que les championnats amateurs de wi-



layas qui n'ont pas encore pris fin et dont les leaders sont mathématiquement champions s'arrêtent officiellement", a expliqué la FAF.

Concernant les Championnats dont l'issue n'est pas encore précisée, ils donneront lieu à un play-off entre les clubs toujours en lice pour le titre et le département de coordination des Ligues est chargé d'établir une situation exhaustive pour chaque Ligue.

Cette feuille de route retenue par le Bureau fédéral de la FAF sera transmise au

ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) afin qu'elles soient examinées et validées par les pouvoirs publics.

De même que les clubs seront appelés à l'enrichir. S'agissant du huis clos, il sera strictement instauré lors des entraînements et les instances du football délégueront des délégués pour veiller au strict respect de cette mesure, et ce compte tenu de la situation actuelle de la pandémie de COVID-19 en Algérie.

Pour le déroulement des rencontres, le huis-clos sera décidé en fonction des modalités de déconfinement et des décisions et mesures de confinement prises dans ce sens, par les autorités sanitaires (ministère de la Santé) et autres règles décidées par les pouvoirs publics pour endiguer cette crise, seront respectées.

Au sujet des infrastructures sportives pour les entraînements et ensuite pour les rencontres de championnats, la FAF et la LFP, ainsi que les Ligues de football amateur se rapprocheront du MJS et des collectivités locales pour examiner les modalités d'accès.

La Coupe d'Algérie reprendra dès le confinement (FAF)

La Coupe d'Algérie de football (2019-2020), reprendra pour la catégorie senior, dès la reprise des compétitions, après le déconfinement, a proposé la Fédération algérienne de football (FAF) dans sa feuille de route que son bureau fédéral a adopté, lors de la sa réunion tenue jeudi en vidéoconférence.

"L'épreuve populaire de la Coupe d'Algérie de football de l'actuelle saison reprendra, avec le déroulement de ce qui reste comme rencontres (les quarts et demi-finales et la finale)", a indiqué vendredi le communiqué de

la FAF. Par contre, les Coupes d'Algérie des féminines et des jeunes catégories se joueront la saison prochaine, avant le coup d'envoi des championnats et après la période de préparation, a précisé l'instance fédérale, ajoutant que pour les jeunes catégories, la compétition concernera les nouvelles séries années.

Concernant les Championnats nationaux des réserves, des féminines seniors, des jeunes catégories (garçons et filles) et de Futsal, la saison est déclarée terminée. Il a été aussi décidé

d'imposer le huis clos pour les entraînements des clubs, en application des mesures de sécurité édictées par les pouvoirs publics, en raison de la situation actuelle de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le pays.

En revanche, le huis clos pour les matchs sera décidé en fonction des modalités de déconfinement et des autres décisions qui seront prises par les autorités sanitaires.

Des délégués des instances du football seront tenus de veiller au strict respect de cette mesure.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (USM ALGER)

Anthar Yahia nouveau directeur sportif (club)

L'ancien défenseur international algérien Anthar Yahia, a été désigné au poste de directeur sportif de l'USM Alger, "avec carte blanche dans la gestion technique de l'équipe", a annoncé vendredi Achour Djelloul, P-dg du Groupe Serport, nouvel actionnaire majoritaire du club pensionnaire de Ligue 1 de football.

"Nous avons tout conclu avec Anthar Yahia, qui sera à Alger dès la fin du confinement.

Nous avons discuté ensemble du projet sportif et surtout l'objectif de jouer les premiers rôles dès la saison prochaine", a indiqué le N.1 de l'USMA.

Il s'agit de la deuxième expérience pour Anthar Yahia (38 ans) en tant que di-

recteur, lui qui avait occupé le poste de manager général à l'US Orléans (Ligue 2 française) entre 2016 et 2019.

"Anthar Yahia aura carte blanche notamment dans la désignation du futur entraîneur.

Il sera le porte-parole du club, et le premier responsable dans le domaine sportif, mais également du futur centre de formation", a-t-il ajouté sur les ondes de la radio nationale.

La désignation de l'ancien capitaine des "Verts" a été officialisée jeudi, lors de l'assemblée générale du club tenue au siège du Groupe Serport à Hydra (Alger), au cours de laquelle Achour Djelloul a dévoilé la composition du nouveau Conseil d'administration (CA),



constitué, entre autres, de deux anciennes figures du club Saïd Allik (représentant du Club sportif amateur - CSA-) et Kamel Hassina.

Interrogé sur la possibilité de recourir à une baisse salariale, au vu de la suspension de la compétition provoquée par le nouveau coronavirus (Covid-19), le P-dg du groupe Serport a déjà pris une décision. "Si

le confinement sera prolongé au-delà du 14 mai, nous allons prendre une mesure exceptionnelle, consistant à une baisse des salaires oscillant entre 45% et 50%.

Nous ne pourrions pas assurer les salaires des joueurs alors que le championnat est à l'arrêt", a-t-il conclu.

Le groupe des services portuaires Serport est devenu l'actionnaire majoritaire de la société sportive par actions SSPA/USM Alger, après avoir racheté 94,34% des actions du club algérois.

Propriété de l'Entreprise des travaux publics ETRHB, dont le patron Ali Haddad est incarcéré, l'USMA avait subi de plein fouet les répercussions de cette situation.

LIGUE 1 FRANÇAISE (OGC NICE) Atal totalement rétabli

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Youcef Atal, opéré du ménisque en décembre dernier, a reçu l'aval de son chirurgien pour reprendre les entraînements, rapporte jeudi le quotidien Nice Matin.

Atal (23 ans) a totalement récupéré de sa grave blessure et aurait pu reprendre la compétition si la pandémie de coronavirus n'avait pas contraint la saison de Ligue 1 française à s'arrêter définitivement, précise la même source.

Ceci correspond à la période d'arrêt annoncée de 4 à 5 mois mais désormais le joueur n'est pas obligé de précipiter son retour. Le compatriote d'Atal et son coéquipier à Nice, le milieu de terrain Hicham Boudaoui, est pour sa part en forme.

Selon le club azuréen, l'ancien joueur du Paradou AC, qui a installé un tapis de course sur le balcon, réalise des performances impressionnantes avec des vitesses dépassant les 20 km/h, parcourant jusqu'à 8 kilomètres en 25 minutes.

Les championnats de football en France sont définitivement suspendus en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

Après l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Espagne, la France est le quatrième pays européen le plus touché par le virus avec plus de 24.000 morts.

CAF le Sénégalais Senghor exclut de se porter candidat contre le président Ahmad

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Augustin Senghor, a exclu toute éventualité de présenter sa candidature contre le patron de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad lors des prochaines élections prévues en 2021.

"A ce stade-là, il est important de laisser Ahmad terminer son mandat et de lui être loyal", a déclaré le président de la FSF, interrogé par des observateurs et dirigeants du football sénégalais sur les réseaux sociaux.

Concernant une éventuelle candidature à la présidence de l'instance dirigeante du football africain, Augustin Senghor a déclaré n'avoir pas l'intention "de se positionner contre quelqu'un" avec qui il travaille et lui "fait confiance".

"Aujourd'hui, je suis dans une équipe qui a un président, Ahmad, qui me fait confiance, et par-dessus tout, moi j'aime la loyauté", a-t-il fait savoir.

Augustin Senghor est annoncé par des observateurs du football africain comme un candidat potentiel à la présidence de la CAF, tout comme l'ex-président de la Fédération égyptienne Hani Abourida et l'actuel président de la Fédération marocaine, Faouzi Lekjaa.

Senghor est actuellement membre du Comité exécutif de la CAF, du Comité d'urgence et vice-président de la Commission d'organisation de la CAN.

Le président actuel, le Malgache Ahmad, a succédé en mars 2017 au Camerounais Issa Hayatou, qui a dirigé l'organisation pendant 29 ans.

Des médias africains avaient annoncé qu'il était candidat à sa propre succession, mais il a démenti l'information, précisant être focalisé sur la gestion de la crise de coronavirus. "Aujourd'hui, toute mon attention se porte sur la gestion de la crise de Covid-19. Lorsque j'aurai pris une décision, je l'annoncerai moi-même", a-t-il dit sur son compte Twitter.

LIGUE 1

Fin de saison actée, le PSG champion de France, Toulouse et Amiens relégués

Le Conseil d'administration de la Ligue de football professionnel (LFP) a mis jeudi un terme à la Ligue 1 et à la Ligue 2 française, saison 2019-20, tout en déclarant le PSG champion, tandis que Toulouse et Amiens sont relégués.

"Nous avons acté la fin de la saison et avons décerné le titre de champion au PSG pour la Ligue 1 et à Lorient pour la Ligue 2", a déclaré Nathalie Boy de la Tour, présidente de la LFP, à l'issue du Conseil d'administration qui a donc décidé de mettre fin aux saisons de Ligue 1 et de Ligue 2, et ce, deux jours après les annonces du Premier ministre Edouard Philippe, avec l'impossibilité pour le football professionnel français de reprendre ses compétitions.

Après ces mesures, il fallait donc trancher du devenir des présentes saisons, et surtout des classements finaux. Le Conseil d'administration a décidé d'adopter le principe de deux montées et deux descentes. Il n'y aura pas de barrages.

Conséquence : pour la troisième saison de suite, le Paris Saint-Germain est champion de France de Ligue 1 et sera accompagné en Ligue des champions par l'Olympique de Marseille et le Stade Rennais.

C'est un classement au ratio point/match qui a été adopté. Lille termine ainsi à la quatrième place et ira en Ligue Europa. Nice est cinquième, Reims sixième.

Concernant l'identité de la ou les équipes qui pourraient accompagner Lille, tout dépendra des finales de coupes nationales. Le directeur général de la LFP, Didier Quillot, a indiqué espérer que ces finales se jouent au début du mois d'août. Si le PSG remporte ces deux finales, les 5e et 6e places seront synonymes de C3. En bas, Amiens et Toulouse descendent en Ligue 2. Dans le sens inverse, Lorient et Lens retrouveront l'élite.

ESPAGNE / BETIS SÉVILLE

Nabil Fekir refuse de partir

L'international français du Betis Séville, Nabil Fekir, a refusé l'idée de quitter le club andalou lors du prochain mercato estival, rapporte jeudi le quotidien espagnol Marca. "Le milieu de terrain offensif français compte poursuivre sa carrière avec la formation andalouse. Recruté l'été passé pour 19,75 millions d'euros, l'ancien joueur de l'Olympique Lyonnais a d'ailleurs communiqué à sa direction son intention de rester

au sein de l'effectif entraîné par Rubi", selon Marca. "Si le Betis Séville est prêt à envisager un transfert en cas d'offre d'au moins 50 millions d'euros, le footballeur de 26 ans a de grandes chances de rester du côté de Benito Villamarín", a ajouté la même source. Cette saison, le champion du monde 2018 a participé à 23 matches toutes compétitions confondues, pour 7 buts et 6 passes décisives. **APS**

LIGUE 1 (USM ALGER)

Désignation des membres du nouveau Conseil d'administration

Le Groupe Serport, nouvel actionnaire majoritaire de l'USM Alger, a désigné jeudi les nouveaux membres du nouveau Conseil d'administration (CA), au cours de l'assemblée générale tenue au siège de la société à Hydra (Alger), a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Présidé par le P-dg de Serport Achour Djelloul, le Conseil d'administration est composé de Kamel Hassina, Réda Amrani, le professeur Taleb Oussedik, le Dr Nacer Chareb, et le représentant du groupe Serport Abdelhak Boussbiaâ, précise la même source.

Le Club sportif amateur (CSA), qui détient 4% des actions, est représenté par Saïd Allik et Rabah Allam, alors que Boualem Chendri a été désigné en tant que représentant des autres actionnaires, dont l'apport est minime (1%).

À l'issue des travaux de l'assemblée générale, le nouveau Conseil d'administration a tenu sa première réunion sous la présidence de Achour Djelloul, au cours de laquelle plusieurs points ont été abordés : " la politique générale de la société, le nouveau di-



recteur sportif, l'administration adoptée, ainsi que la réa- la société USM Alger", conclut le communiqué.

FOOTBALL AMATEUR

La trêve "forcée" aggrave la situation sociale des joueurs

L'arrêt prolongé des compétitions sportives pour contrer la propagation du coronavirus a eu un impact négatif sur la situation sociale des footballeurs évoluant dans les divisions amateurs, déplorent plusieurs joueurs de cette catégorie.

Contrairement aux sociétaires des clubs professionnels des deux premières ligues lesquels disposent de contrats en bonne et due forme et qui protègent leurs intérêts financiers, les joueurs actifs dans les divisions inférieures tablaient jusque-là sur les primes des matchs pour subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles.

Avant même le gel des activités sportives, les joueurs concernés ne cessaient de se plaindre de leur situation financière difficile.

Leur cri de détresse à répétition n'a pas souvent eu des échos favorables auprès des responsables de leurs clubs, du fait que ces derniers vivent sur les subventions des autorités locales, font remarquer les observateurs.

La "trêve forcée" à laquelle sont soumis les footballeurs a compliqué davantage la situation de la plupart des joueurs des divisions inférieures.

Rares d'ailleurs sont les présidents des clubs concernés qui parviennent à assister, un tant soit peu, leurs protégés dans ces moments difficiles que traverse le pays et le reste du monde.

"Cette crise sanitaire que nous traversons nous a beaucoup affectés, nous les joueurs des divisions inférieures, car nous nous retrouvons tous dans la même situation ou presque, contrairement aux footballeurs des divisions supérieures dont les droits sont protégés par des contrats professionnels", constate Lakhdar Bentaleb, joueur de l'IRB El Kerma, deuxième au classement de la division nationale amateur (Gr. Ouest).

"Nous espérons que les instances sportives se penchent sur notre cas, notamment en ces temps durs que nous traversons à l'instar des autres couches défavorisées de la société", a-t-il souhaité.

Les primes des matchs, seule entrée d'argent

Pour leur part, certains présidents de clubs amateurs, impuissants face à la situation critique dans laquelle se sont retrouvés leurs joueurs, n'ont d'autre choix que d'interpeller à leur tour la Fédération algérienne de football, ainsi

que la Ligue nationale du football amateur, pour attribuer "une aide urgente à toutes les formations afin de permettre aux joueurs de subvenir à leurs besoins, notamment en ce mois sacré de Ramadan", a insisté le président du CR Ben Badis, pensionnaire de la division nationale amateur (Gr. Ouest). Mais parmi tous les joueurs évoluant dans les divisions inférieures de la région Ouest, ceux du WA Mostaganem, qui ont assuré leur accession en division nationale amateur avant l'heure, sont relativement plus chanceux sur le plan financier, grâce à l'assistance qu'ils trouvent chez le nouveau président du club, Omar Sofiane.

Ce dernier, également actionnaire au sein de la société sportive par actions du MC Oran (Ligue 1), a lancé un appel à ses homologues des autres clubs amateurs afin de "venir au secours de leurs joueurs qui n'ont désormais plus aucune ressource financière après le gel des compétitions", a-t-il expliqué.

Les spécialistes sont unanimes à mettre en garde contre les retombées de la crise sanitaire sur l'avenir des joueurs amateurs "qui risquent d'être ailleurs que dans les stades de football".

Le championnat du Portugal peut reprendre fin mai à huis clos

Le championnat portugais de football pourra reprendre le dernier week-end de mai, à huis clos et sous réserve de l'approbation prochaine d'un protocole sanitaire, a annoncé jeudi le gouvernement en présentant son plan de déconfinement.

La possibilité d'une reprise de la Ligue nationale de première division, suspendue depuis la mi-mars en raison de la pandémie de coronavirus, et la tenue de la finale de la Coupe du Portugal sont "la seule exception" parmi des compétitions sportives qui restent par ailleurs interdites,

a expliqué le Premier ministre António Costa. Cette reprise est conditionnée à la validation de la part des autorités sanitaires d'un protocole élaboré par la Ligue et à l'identification des stades réunissant les conditions nécessaires au respect de ce protocole, a-t-il précisé devant les médias.

À dix journées de la fin du championnat, le FC Porto est en tête du classement avec un point d'avance sur le Benfica, le champion en titre.

Braga et Sporting suivent loin derrière, respectivement à 13 et 15 longueurs du leader. Benfica et Porto doivent re-

prendre leurs entraînements la semaine prochaine, mais attendaient l'annonce officielle de la reprise de la compétition pour préciser leur calendrier de retour au travail, qui devrait débuter par des séances d'entraînement individuel.

Les deux clubs doivent s'affronter aussi en finale de la Coupe du Portugal, un match qui devait avoir lieu le 24 mai avant d'être reporté.

Au-delà des enjeux sportifs pour un pays féru de football, mais qui n'a plus aucune équipe engagée en coupes d'Europe cette saison, la sus-

pension des compétitions représente aussi un défi économique pour le football portugais. Un de ses plus importants sponsors, le groupe de télécoms et de médias Altice a par exemple fait valoir une cause contractuelle pour suspendre ses versements aux clubs de première et deuxième divisions.

Le Sporting Portugal, dont la situation financière était déjà fragile avant la crise sanitaire, a réduit de 40% les salaires de ses joueurs et placé la quasi-totalité de ses salariés au chômage partiel à partir de la mi-avril.

Liverpool pense à Victor Osimhen

Victor Osimhen, l'une des révélations de la saison du championnat français (Ligue 1) avec Lille, a réalisé une saison fructueuse. Le 4^e meilleur buteur de Ligue 1 avec 14 buts marqués (ex aequo avec Neymar - Paris Saint Germain) a tapé dans l'œil de plusieurs équipes européennes. L'international nigérian pourrait rejoindre la Premier League lors du prochain mercato estival. Selon les informations de le10Sport, le Super Eagle serait dans le viseur de Liverpool. Ses représentants auraient entamé des discussions avec les Reds. Le Milan AC, Manchester United, le Real Madrid ou encore le FC Barcelone seraient également sur les rangs.



AGÜERO NE VEUT PAS RESSORTIR DE CHEZ LUI

Sergio Agüero fait la une de la presse anglaise ce vendredi. Alors que les clubs de Premier League commencent à reprendre l'entraînement depuis le début de la semaine, l'attaquant argentin de Manchester City (31 ans) redoute de ressortir de chez lui pour aller travailler, comme il l'a expliqué hier dans une interview avec l'émission TV espagnole El Chiringuito. "La majorité des joueurs a peur car ils ont des enfants, des familles, des bébés, des parents...", a assuré Agüero. "Ça me fait peur, mais je suis seulement resté ici avec ma compagne, je n'ai eu aucun contact avec d'autres personnes", a-t-il poursuivi. "On peut être infecté sans le savoir, c'est pour cette raison que je suis resté chez moi." Et qu'il aimerait bien y rester encore quelques semaines...

DU BEAU MONDE SUR REGUILON

Envoyé en prêt à Séville après l'arrivée de Ferland Mendy chez les Merengues, le latéral gauche du Real Madrid Sergio Reguilon (23 ans, 22 matchs et 1 but en Liga cette saison) s'est montré à son avantage en Andalousie. Au point d'éveiller l'intérêt de nombreux courtisans.

En effet, le média ibérique ABC nous apprend que l'Espagnol figure désormais sur les tablettes de cadors comme Arsenal, Tottenham ou le Borussia Dortmund. Et ce n'est pas tout, moins bien armés sur le plan financier, les Sévillans ne désespèrent pas non plus de convertir le prêt du défenseur en transfert définitif. Quoi qu'il arrive, l'avenir de Reguilon semble s'écrire loin de Madrid. Et le Real pourrait bien profiter de la valeur de son joueur, estimé à 20 M€ par le site Transfermarkt, pour financer d'autres dossiers onéreux comme ceux des milieux Paul Pogba (Manchester United) et Eduardo Camavinga (Rennes).

DRIES MERTENS SERAIT CHAUD POUR VENIR À CHELSEA !

Alors que Chelsea ferait les yeux doux à Dries Mertens en fin de contrat avec Naples cet été, le Belge serait lui-même flatté par l'intérêt des Blues. Dries Mertens va-t-il être un nouveau Belge à fouler les pelouses de Premier League ? Cela serait de plus en plus une possibilité alors que le natif de Louvain arrive au terme de son contrat avec Naples l'été prochain. Meilleur buteur de l'histoire des Partenopei à égalité avec Marek Hamsik (121 réalisations), l'ancien joueur du PSV Eindhoven pourrait s'envoler pour l'Angleterre et plus précisément Londres. Ainsi, le Daily Mail révèle dans son édition du jour que Frank Lampard, l'entraîneur de Chelsea, souhaiterait à tout prix compter sur les services du Napolitain l'année prochaine, d'autant que plus que ce dernier arriverait gratuitement. Auteur de 6 buts et 5 passes décisives en 21 matchs de Serie A cette saison mais surtout de 6 buts et 1 passe décisive en 7 matchs de Ligue des champions, l'attaquant de 32 ans serait intéressé à l'idée de tenter une aventure en Premier League. Néanmoins, rien n'est encore gagné pour les Blues alors que Naples tenterait de le prolonger et que Monaco, l'Inter Milan ou encore Newcastle seraient sur le dossier. Pour rappel, le Belge aimerait devenir seul meilleur buteur de l'histoire du club sicilien. Affaire à suivre.



NABIL FEKIR DANS LE VISEUR D'ARSENAL

Alors qu' Arsenal pourrait faire face à de nombreux départs cet été, les Gunners seraient néanmoins sur les traces de Nabil Fekir. Alors qu' Arsenal pourrait perdre de grands joueurs cet été (Dani Ceballos, Pierre-Emerick Aubameyang, Alexandre Lacazette, Hector Bellerin...), les canonnières pourraient aussi se renforcer. Alors qu' Ousmane Edouard serait dans la short-list de Mikel Arteta, les londoniens pourraient bien à nouveau franchir leur effectif, ce qui avait fait leur gloire par le passé. Pour cela, le treize fois champion d'Angleterre aurait l'intention d'aller piocher en Espagne et amener sur les bords de la Tamise un Champion du Monde 2018. En effet, Nabil Fekir serait dans le viseur d' Arsenal mais aussi de l' AC Milan rapporte Marca. Néanmoins, et c'est un gros problème, l'ancien Lyonnais n'aurait toujours pas l'intention de partir un an seulement après son arrivée en Andalousie. Pourtant, le Bétis Séville ne serait pas contre un transfert de 50 millions d'euros pour anticiper la crise économique annoncée pour les clubs. Pour rappel, le natif de Lyon a inscrit 7 buts et délivré 6 passes décisives en 23 matchs de Liga cette saison. A voir si le club sévillan forcera le départ de son joueur ce qui semble tout de même improbable. Affaire à suivre.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS Directeur général, responsable de la publication Abdelmadjid CHERBAL	Directeur de la rédaction A. CHERBAL «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00» FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com	RÉDACTION ADMINISTRATION «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00» FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19
--	---	--

FÊTE DES TRAVAILLEURS

Président Tebboune : l'Etat œuvrera, avec rigueur, à redonner au travail sa véritable valeur et à renforcer la place des travailleurs

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé jeudi que l'Etat œuvrera, avec rigueur, à redonner au travail sa véritable valeur, à renforcer la place des travailleurs, notamment les classes moyenne et vulnérable, à augmenter leur pouvoir d'achat et à créer les conditions idoines d'une vie décente pour eux et pour leurs enfants.

Dans un message adressé aux travailleurs algériens, à l'occasion de la Journée internationale des Travailleurs, célébrée le 1^{er} mai de chaque année, le Président de la République, a indiqué que "notre pays est appelé aujourd'hui à rendre au travail ses lettres de noblesse, c'est pourquoi nous sommes appelés à retrouver nos manches, à nous mobiliser et à laisser éclorre nos capacités et notre sens de créativité afin de réaliser un saut qualitatif en matière de développement multidimensionnel". M. Tebboune a également adressé ses salutations et sa reconnaissance aux travailleurs algériens "pour leurs efforts déployés dans la bataille du déve-

loppement sur la trace des prédécesseurs qui ont mené la bataille de libération et d'édification et rétabli la souveraineté nationale sur nos ressources naturelles". "Je m'incline à la mémoire de tous ceux qui ont mené ces batailles nationales nobles, ainsi que les Chouhada du devoir national durant la décennie noire, en tête desquels, feu Abdelhak Benhamouda, qu'Allah leur accorde tous Sa sainte miséricorde", a écrit le Président de la République dans son message. M. Tebboune a rappelé que "l'Algérie a tant besoin d'adopter la voie du Savoir, du travail et des bonnes mœurs, seul et unique moyen pour assurer le progrès, l'indépendance et, la sta-



bilité des pays, et de lutter contre le chômage qui est l'ennemi de la stabilité et source des maux sociaux". Il a invité, par la même occasion, les organisations des travailleurs à "soutenir cette orientation et à jouer un rôle influent dans l'édification d'une économie productive et créatrice de richesse et d'emplois". "Même si toute notre attention est

focalisée, ces derniers temps, sur la préservation de la vie et de la santé de nos citoyens, du fait de la propagation du nouveau Coronavirus, je tiens à vous réaffirmer mon engagement à résoudre tous les contentieux en suspens, annuler l'impôt sur les petits revenus et préserver les acquis sociaux", a affirmé le Président Tebboune.

M. Djerad salue les travailleurs qui "assistent à la construction de la nouvelle Algérie"

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a adressé jeudi ses salutations à tous les travailleurs qui assistent à la construction de la "nouvelle Algérie", soulignant que l'avenir de l'Algérie "n'est pas seulement dans sa richesse pétrolière,

mais aussi dans ses talents, femmes et hommes". "A l'occasion de la Journée internationale du travail, je salue tous les travailleurs qui assistent à la construction de la nouvelle Algérie, en particulier ceux qui continuent à travailler, à

relever les défis dans cette circonstance particulière", a écrit M. Djerad sur son compte twitter. "L'avenir de l'Algérie n'est pas seulement dans sa richesse pétrolière, mais aussi dans ses talents, femmes et hommes", a-t-il ajouté.

NAUFRAGE D'UN BATEAU DE PÊCHE AU LARGE D'EL-DJAMILA (ALGER) 4 marins morts, le capitaine rescapé

Quatre marins sont morts en mer mercredi soir au large d'El Djamilia (Alger) dans le naufrage du bateau de pêche "Sidi-Fredj" dont le capitaine a pu échapper, a annoncé le président de la chambre de pêche et d'aquaculture de la wilaya de Tipaza.

Originaire de Bouharoun (W. de Tipasa), les quatre marins ont péri dans le naufrage du bateau de pêche "Sidi-Fredj" qui a pris l'eau après une sortie en mer qui a duré toute la nuit, a précisé à l'APS Salah Kaabache sur la base des premiers éléments d'information recueillis. Sortis mardi soir du port de Bouharoun, lieu d'amarrage du bateau, les marins ont passé toute la nuit en mer pour pêcher l'espardon avant le sinistre, selon la même source. Suite à la panne de tous les appareils de communication après

le dernier contact établi mercredi vers 7h00 à 3 milles marins à l'est d'El-Djamilia, le capitaine du bateau a décidé d'aller à la nage chercher de l'aide avant d'être repêché par d'autres gens de mer, a ajouté le responsable, précisant que les quatre autres marins ayant péri étaient restés à bord.

Les forces navales ont entamé, par la suite, des opérations de recherches qui ont permis de retrouver, au large, les corps sans vie des quatre marins âgés entre 28 et 33 ans, suite au naufrage du bateau, indique-t-on de même source. L'état de santé du capitaine du bateau, qui a été transféré au CHU de Bab El Oued, est « stable », selon M. Kaabache, relevant que les corps des quatre victimes ont été transférés à la morgue du CHU Mustapha Pacha d'Alger.

DIPLOMATIE

Entretiens téléphoniques entre M. Boukadoum et ses homologues sud-africain, libyen, tunisien et français

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a eu des entretiens téléphoniques avec ses homologues sud-africain, libyen, tunisien et français,

indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Ces entretiens ont notamment porté sur "les récents développements en Libye, ainsi que la propagation de la pandémie du Covid-19 et ses répercussions politiques et économiques au plan international".

LIGUE ARABE-PALESTINE M. Boukadoum prend part aux travaux de la session urgente du Conseil de la Ligue arabe tenue en visioconférence

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a pris part jeudi aux travaux de la session urgente du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, tenue en visioconférence, et ce à la demande de l'Etat de Palestine et présidée par le Sultanat d'Oman, a

indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette session a été consacrée à l'examen "des initiatives et des mesures à prendre par les Etats arabes face à l'application du plan israélien visant l'annexion de la Cisjordanie ou de

certaines parties de celle-ci". Lors de cette réunion, M. Boukadoum a réitéré l'appui inconditionnel de l'Algérie au droit du peuple palestinien frère à l'instauration de son Etat indépendant avec El Qods pour capitale, a ajouté le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Ain Defla : 7 individus placés en détention provisoire et 20 autres sous contrôle judiciaire (Cour)

Le juge d'instruction près le Tribunal d'Ain Defla a ordonné le placement de 7 mis en cause en détention provisoire et de 20 autres sous contrôle judiciaire pour implication dans une affaire de passation de marchés publics contraires aux dispositions législatives en vigueur et indues dépenses relatives aux élections législatives, indique jeudi un communiqué du ministère public de la Cour d'Ain Defla.

"En application des dispositions de l'article 11, alinéa 3, du code de procédure pénale, le ministère public près la Cour d'Ain Defla informe l'opinion publique que des enquêtes ont été diligentées par l'Office central de répression de la corruption (OCRC) et la brigade économique et financière de la Sûreté de la wilaya d'Ain Defla, concernant des passations de marchés publics contraires aux dispositions législatives en vigueur portant acquisition d'équipements informatiques, différentes fournitures bureaucratiques et d'autres équipements entre 2008 à 2016, ainsi que des indues dépenses relatives aux élections législatives", précise la même source.

Lors de la présentation des mis

en cause le 29/04/2020, le procureur de la République près le Tribunal de Ain Defla a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire pour les délits de constitution d'une association de malfaiteurs en vue de la préparation des délits de détournement, dilapidation et utilisation illégale de deniers publics, d'octroi d'avantages non justifiés en matière de marchés publics, de prise illégale d'intérêts, d'abus de fonction et conflits d'intérêts, de négligence manifeste ayant entraîné la dilapidation des deniers publics, d'abus de pouvoir, d'enrichissement illicite et de blanchiment d'argent via le transfert de bien obtenus par des faits de corruption à l'effet d'en dissimuler la source illicite, conformément aux dispositions des articles 176, 177 f 2, 119 bis alinéa 1 et 389 bis, bis 1, bis 2 du Code pénal et les articles 29,26,28,33,34,37,35,52 de la loi relative à la prévention et la lutte contre la corruption. Le juge d'instruction a ordonné, pour sa part, le placement de sept (07) accusés en détention provisoire et de 20 autres sous contrôle judiciaire. Un mandat d'arrêt a été établi contre deux accusés en fuite, conclut le communiqué.

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Saisie de 98 kg de kif traité à Naâma et des denrées alimentaires à Bordj Badji Mokhtar et In-Guezzam

Des Garde-frontières ont saisi 98 kilogrammes de kif traité, lors d'une patrouille de recherche près des frontières à Naâma, alors que d'importantes quantités de denrées alimentaires ont été saisies à Bordj Badji Mokhtar et In-Guezzam, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau de narcotrafic dans

notre pays, des Garde-frontières ont saisi 98 kilogrammes de kif traité, lors d'une patrouille de recherche près des frontières à Naâma (2^e Région militaire)", note la même source. D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire "ont intercepté, à Bordj Badji Mokhtar et In-Guezzam (6^e Région militaire), six (06) individus et saisi quatre

(04) camions, six (06) véhicules tout-terrain, ainsi que 73,5 tonnes de denrées alimentaires, 26,6 tonnes de ciment et six (06) tonnes de produits détergents destinés à la contrebande". Par ailleurs, "une unité des Garde-Côtes a secouru, mercredi, lors d'une opération de recherche et de sauvetage au large de Bouharoun, wilaya de Tipaza, un pêcheur et repêché les cadavres de quatre autres, suite au naufrage de leur na-

vière de pêche". Suite à un appel de détresse, une unité des Garde-Côtes a secouru, hier 29 avril 2020, lors d'une opération de recherche et sauvetage au large de Bouharoun, wilaya de Tipaza (1^{er} Région militaire), un (01) pêcheur et a repêché les cadavres de quatre (04) autres, et ce, suite au naufrage de leur navire de pêche. Les naufragés ont été évacués vers l'Hôpital Mustapha Pacha à Alger", note la même source.